

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 17 décembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf le dix-sept du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, convoqué suite à l'absence du quorum de la séance du Conseil Communautaire du mardi 10 décembre 2019 à Assais les Jumeaux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**18 présents + 5 pouvoirs (23 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

**5 pouvoirs :**

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Frédéric LIAIGRE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

**Excusé (e) s :** Lucette ROCHER, Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Mathias DIXNEUF, Céline PIGNON, Maryse BARIGAULT, Frédéric LIAIGRE, Jean-Michel PROUST

**Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 11 décembre 2019

**EAU**

**Approbation des rapports d'activités du SMEG**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire valide dans le même vote les rapports d'activité du SMEG tels que joints en annexe.

A Airvault, le 17 décembre 2019  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20191231-65-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tel. 05 49 64 93 48

# SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT



SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX  
DE LA GATINE

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT 2018



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

# LES CHIFFRES CLEFS POUR 2018



**8 311** Abonnés



**478 934** m<sup>3</sup> assujettis  
**54** stations d'épuration – **35** postes de refoulement



**202** Km de canalisations  
**56** postes de refoulement sur réseaux



**2.76** €TTC/m<sup>3</sup> pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an

# SOMMAIRE

<b>1. CARACTERISTIQUE DU SERVICE .....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI .....</b>	<b>1</b>
<b>1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. DONNEES TECHNIQUES 2018 .....</b>	<b>3</b>
<b>2.1 NOMBRE D'ABONNES .....</b>	<b>3</b>
<b>2.2 VOLUMES FACTURES .....</b>	<b>3</b>
<b>2.3 AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS .....</b>	<b>4</b>
<b>2.4 LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS) .....</b>	<b>4</b>
<b>2.5 OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES .....</b>	<b>6</b>
<b>2.6 ACTIVITES DU SERVICE EN 2018 .....</b>	<b>9</b>
<b>3. DONNEES FINANCIERES .....</b>	<b>11</b>
<b>3.1 FACTURATION DE L'ASSAINISSEMENT.....</b>	<b>11</b>
<b>3.2 INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>11</b>

# 1. Caractérisation du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

Nom de la collectivité : Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine, 23 rue de Beaulieu, 79 200 POMPAIRE

Caractéristiques : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

### Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Et à la demande des Propriétaires :

	Oui	Non
Les travaux de mise en conformité privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

### Historique de Syndicat des Eaux :

1957	Création du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Gâtine - 50 communes Compétence unique « adduction eau potable » Siège du Syndicat à la sous-préfecture de Parthenay
1992	Transfert du siège au 23, rue de Beaulieu sur la commune de Pompaire
1994	Transformation de la structure en "Syndicat à la carte" afin d'y inclure la compétence optionnelle "Assainissement des Eaux Usées" Nouvelle dénomination : Syndicat des Eaux de la Gâtine
2003	Création de la compétence « entretien des poteaux incendie » et du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'organisation administrative du Syndicat est la suivante :

**LE COMITE SYNDICAL :**

- Organe délibérant constitué de 109 délégués des communes
- Présidé par Mr Philippe ALBERT, assisté de 6 Vice-Présidents
- Se réunit 4 fois par an

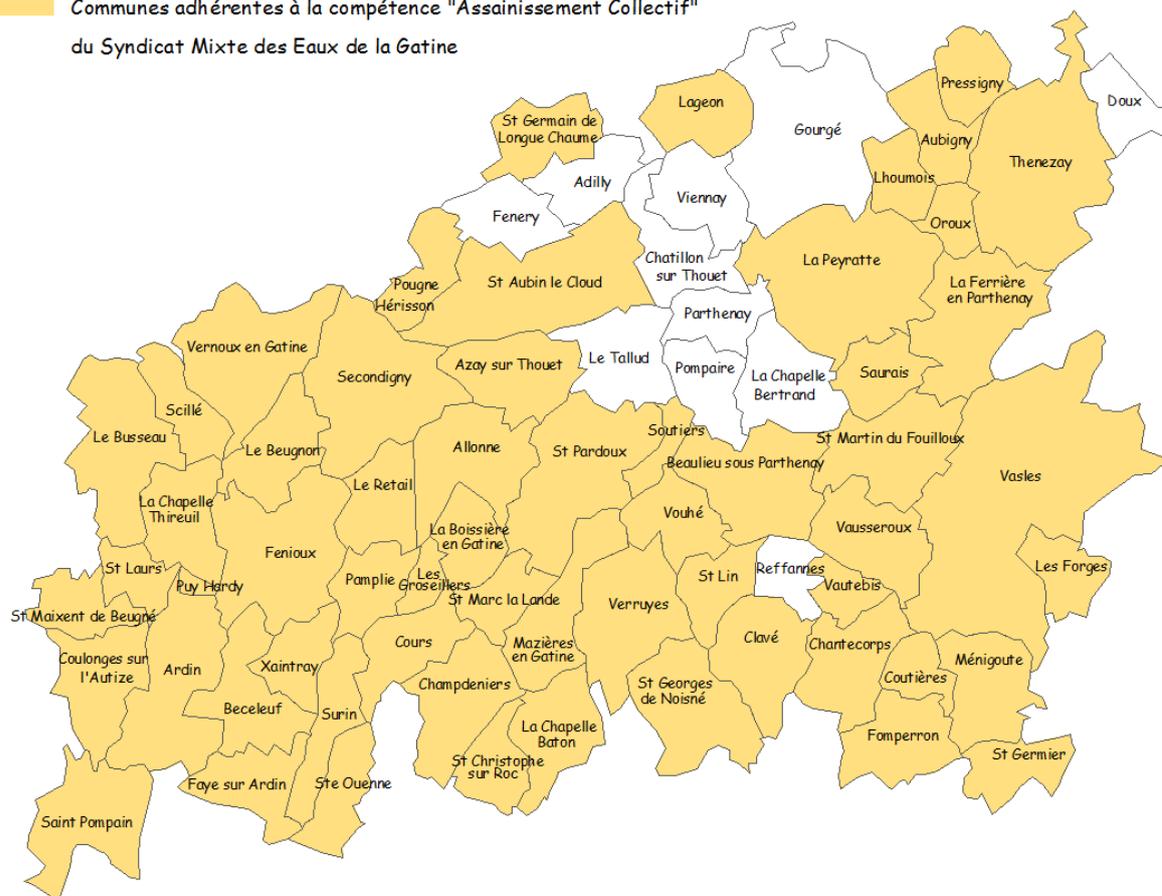


**LE CONSEIL SYNDICAL :**

- Composé de 22 membres élus par le Comité
- Présidé par Mr Philippe ALBERT
- Se réunit 7 à 8 fois par an
- Délibère par délégation du Comité

**Territoire desservi : 58 communes**

Communes adhérentes à la compétence "Assainissement Collectif" du Syndicat Mixte des Eaux de la Gatine



- |                                       |  |                              |
|---------------------------------------|--|------------------------------|
| • Existence d'une CCSPL               | <input checked="" type="checkbox"/> Oui                                  | <input type="checkbox"/> Non |
| • Existence d'un zonage               | <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour chacune des communes        | <input type="checkbox"/> Non |
| • Existence d'un règlement de service | <input checked="" type="checkbox"/> Oui, date d'approbation : 19/12/2013 | <input type="checkbox"/> Non |

## 1.2. Mode de gestion du service

Le service Assainissement Collectif est géré en Régie depuis le 01/07/2012 sauf sur la commune de Ménigoute où le service est exploité par une délégation de service public.

# 2. Données techniques 2018

## 2.1. Nombre d'abonnés

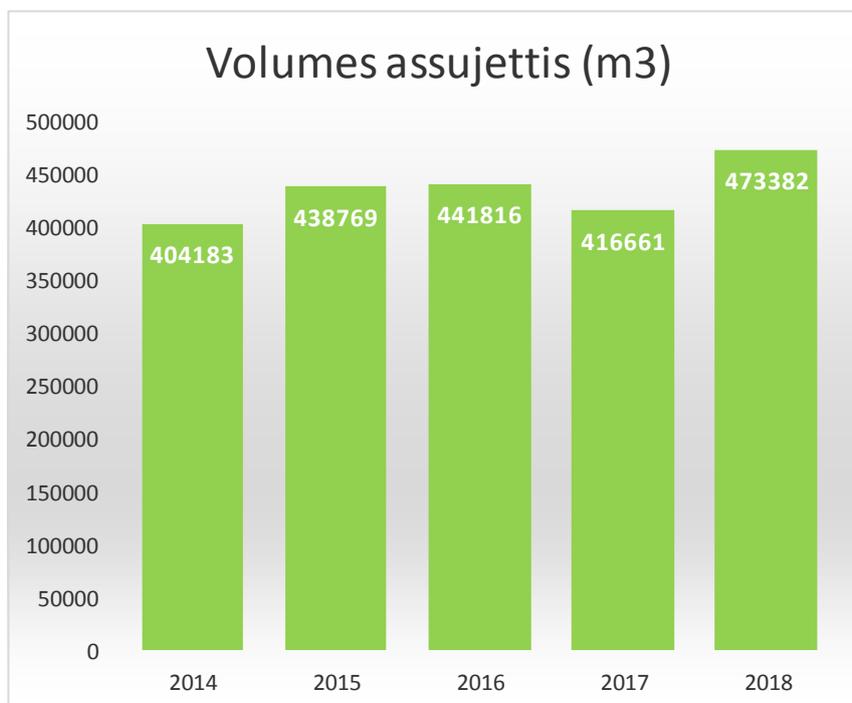
Le service compte 8 311 abonnés.

Le nombre d'habitant desservi est estimé comme suivant :

Nombre d'abonnés (6 271) x Moyenne de 2.5 habitants/foyer = 20 777 habitants

## 2.2. Volumes facturés

	Volumes facturés dits assujettis à la redevance assainissement durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>
Abonnés domestiques	478 934 m <sup>3</sup>



Détail par commune du nombre d'abonnés et des volumes facturés :

<b>Communes</b>	<b>ASST SMEG</b>	<b>NBRE ABONNES ASST</b>
Allonne	4 856	118
Ardin	0	0
Azay s/Thouet	9 523	215
Beaulieu s/Parthenay	7 706	166
Champdeniers	37 725	548
Chantecorps	999	21
Clavé	2 343	52
Coulonges sur l'autize	80823	985
Cours	0	0
Coutières	2 695	97
Fenioux	5 448	132
Fomperron	2 722	52
La Boissière en Gatine	1 835	41
La Chapelle Baton	0	3
La Chapelle Thireuil	8 663	100
La Ferrière	11 610	274
La Peyratte	15 962	256
Lageon	7 780	128
Le Beugnon	2 350	62
Le Busseau	7 154	165
Le Retail	2 809	52
Les Forges	6 992	158
Les Groseillers	0	0
Lhoumois	2 159	42
Mazières	20 134	354
Ménigoutte	19 601	355
Oroux	0	0
Pamplie	3 336	77
Pougne Hérisson	3 171	83
Puihardy	0	0
Saurais	0	0
Scillé	6 314	127
Secondigny	34 973	682
Soudan	0	0
Soutiers	0	0
St Aubin le Cloud	31 307	437
St Christophe s/Roc	5 640	109
St Georges de Noisné	3 789	82
St Germain de longue Chaume	3 194	74
St Germier	1 162	46
St Laurs	1 995	53
St Lin	3 486	87
St Maixent de Beugné	2 118	43
St Marc la Lande	2 479	75

St Martin du Fouilloux	2 671	63
St Pardoux	23 170	353
Thénezay	28 662	495
Vasles	37 798	573
Vausseroux	2 768	75
Vautebis	922	31
Vernoux en Gatine	5 533	129
Verruyes	10 452	191
Vouhé	2 105	50

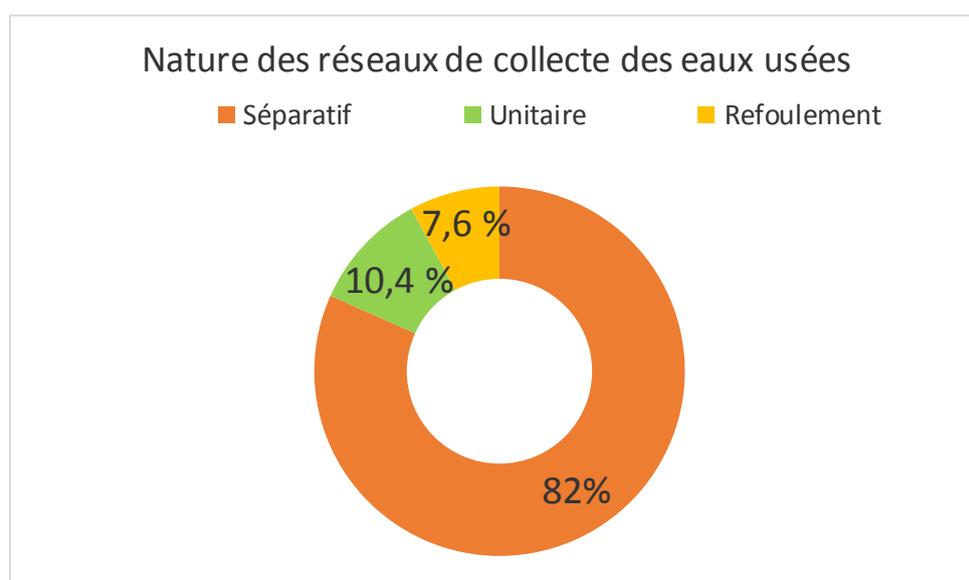
### 2.3. Autorisations de déversements d'effluents industriels

Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique au 31/12/2012 : 0

### 2.4. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 165 km de réseau gravitaire séparatif d'eaux usées hors branchements,
- 21 km de réseau gravitaire unitaire hors branchements,
- 16 km de réseau sous pression (refoulement)
- 4 101 regards de visites
- 58 postes de refoulement
- 15 déversoirs d'orages



La longueur de réseau par commune est la suivante :

Communes	Séparatif (mètre)	Unitaire (mètre)	Refolement	Total (mètre)
Allonne	2554		510	3064
Azay	5009		22	5031
Beaulieu	4120			4120
Le Beugnon	656	1188		1844
La Boissière	1700			1700
Le Busseau	4259		400	4659
Champdeniers Bourg	6202	2844	1100	10146
Champdeniers Montplaisir	1224		331	1555
Chantecorps	456		330	786
Coulonges sur l'Autize	19024		2821	21845
La Chapelle Baton	1335		234	1569
Clavé	1182		721	1903
Coutières	1297		147	1444
Fenioux	2501	1092		3593
Fomperron	1275			1275
La Ferrière	6670		487	7157
Les Forges	3694		1158	4852
Lageon	2195	1147	125	3467
Lhoumois	1213			1213
Mazières	6801		659	7460
Ménigoute	5438	1037	446	6921
Pamplie	1602		80	1682
La Peyratte	2403	6353		8756
Pougne	1392			1392
Hérisson	1226			1226
Le Retail	1222		69	1291
Scillé - Bourg	1073			1073
Scillé - La Maison Neuve	3182			3182
Scillé - La Bource	432			432
Secondigny	13676		291	13967
St Aubin le Cloud	8259		1863	10122
St Christophe sur Roc	2211		1119	3330
St Christophe sur Roc - Montplaisir	541			541
St Georges de Noisé	1625			1625
St Germain	1472		193	1665
St Germier	355			355
St Laurs	982			982
St Lin	2453			2453
St Maixent de Beugné	795			795
St Marc La Lande	1933		255	2188
St Martin	1218		136	1354
St Pardoux - Bourg	5686			5686

St Pardoux - Château Bourdin	2487		893	3380
Thenezay - Bourg	1048	4835	142	6025
Thenezay - La Boissière	1065			1065
Thenezay - Puysan		1906		1906
Vasles - Bourg	9012		182	9194
Vasles - L'Aveneau	2130			2130
Vausseroux	2138		200	2338
Vautebis	761			761
Vernoux en Gatine	3775	584	253	4612
Verruyes	5738	87	131	5956
Vouhé	1367		269	1636

## 2.5. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 54 Stations d'épuration des eaux usées :



14 Boues activées



16 Lagunes



19 Filtres

3 lits bactériens

2 lits bactériens suivis de filtre

Communes	Caractéristiques des stations d'épuration				
	Type de STATION	Capacité EH	Kg DBO5/j	Débits M3/j	Date de mise en service
ALLONNE	Lit bactérien	300	18	45	1998
AZAY SUR THOUET	Boues activées	400	24	60	1974
BEAULIEU /S PARTHENAY	Boues activées	300	18	45	1975
BEUGNON (LE)	Lagune	225	13,5	37,5	1987
BOISSIERE EN GATINE (LA)	Lit bactérien	100	6	15	1999
BUSSEAU (LE)	Lagune	370	22,2	60	1996
CHAMPDENIERS					
Le Bourg	Boues activées	1650	99	248	2013
ZAC Montplaisir	Rhyzofiltre	180	10,8	27	2006
CHANTECORPS	Rhyzofiltre	110	7,15	16,5	2010
CHAPELLE BATON (LA)	Rhyzofiltre	150	9	18	2018
CHAPELLE THIREUIL (LA)	Lagune	270	16,2	45	1991
CLAVE	Lagune	100	6	15	1996

Communes	Caractéristiques des stations d'épuration				
	Type de STATION	Capacité EH	Kg DBO5/j	Débits M3/j	Date de mise en service
COULONGES SUR L'AUTIZE	Boues activées	3000	180	733	2013
COUTIERES	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2012
FENIOUX	Lagune	333	20	56	1980
FERRIERE (LA)	Lagune	520	31,2	78	1997
FOMPERRON	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2002
FORGES (LES)	Boues activées	1000	60	150	2007
LAGEON	Lagune	270	32	90	2018
LHOUMOIS	Lagune	135	8,1	20	2003
MAZIERES EN GATINE	Boues activées	1150	69	180	2000
MENIGOUTE	Boues activées	900	42	105	2011
PAMPLIE	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2002
PEYRATTE (LA)	Lagune	250	15	43	1981
POUGNE	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2003
HERISSON	Rhyzopur	150	9	24,5	2001
RETAIL (LE)	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2007
SCILLE					
La Maison Neuve	Lagune	450	27	75	1989
Le Bourg	Lagune	150	9	22	1993
La Bourse	Filtre	35	1,8	4,5	2012
SECONDIGNY	Boues activées	2000	120	300	1974
ST AUBIN LE CLOUD	Boues activées	1400	84	180	2013
ST CHRISTOPHE SUR ROC					
Le Bourg	Rhyzofiltre	300	18	36	2012
Montplaisir	Boues activées	100	5,4	15	1995
ST GEORGES DE NOISNE	Lagune	183	11	30	1991
ST GERMAIN DE L. CHAUME	Rhyzofiltre	180	10,8	27	2012
ST GERMIER	Rhyzofiltre	100	6	15	2018
ST LAURS	Rhyzofiltre	120	7,5	18	2016
ST LIN	Lagune	200	12	30	1984
ST MAIXENT DE BEUGNE	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2014
ST MARC LA LANDE	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2004
ST MARTIN DU FOUILLOUX	Rhyzofiltre	120	7,2	18	2012
ST PARDOUX	Boues activées	850	51	127	2018
CHÂTEAU BOURDIN	Boues activées	225	13,5	37,5	1996
THENEZAY					
Le Bourg	Boue activées	1400	84	210	1971
Puisan	Lagune	110	5	15	1986
La Boissière	Lit Bactérien	70	4,5	11,3	2003
VASLES					
Le Bourg	Boues activées	1000	60	150	1977
L'Aveneau	Rhyzopur	1000	60	150	2007
VAUSSEROUX	Rhyzofiltre	170	10,2	25,5	2005
VAUTEBIS	Rhyzofiltre	100	6	15	2009
VERNOUX EN GATINE	Lagune	183	11	30	1980
VERRUYES	Lagune	367	22	60	1987
VOUHE	Rhyzofiltre	150	9	22,5	2006

## Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Note max	Désignation	Note du syndicat
+ 15	<b>Partie A : Plan des réseaux</b>	<b>+ 15</b>
	Existence d'un plan du réseau (+10)	
	Définition d'une procédure de mise à jour (+5)	
+ 30	<b>Partie B : Inventaire des réseaux</b>	<b>+ 20</b>
Note max	Désignation	Note du syndicat
	Existence d'un inventaire et d'une procédure de mise à jour (+10)	10
	Informations diamètres et matériaux (+5)	5
	Information date de pose (+15)	5
+75	<b>Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux</b>	<b>+30</b>
	Information altimétrique (+10)	0
	Information altimétrique 2 (+5)	0
	Localisation et descriptions des ouvrages annexes (+10)	10
	Existence d'un inventaire des équipements électromécaniques (+10)	10
	Localisation des branchements (+10)	0
	Localisation interventions (+10)	0
	Programme pluriannuel d'enquête et auscultation (+10)	0
	Programme pluriannuel de travaux (+10)	10

## Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Note max	Désignation	Note du syndicat
20	A – Éléments communs à tous les types de réseaux Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	20
10	A – Éléments communs à tous les types de réseaux Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	0
20	A – Éléments communs à tous les types de réseaux Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	0
30	A – Éléments communs à tous les types de réseaux Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	Non concerné
10	A – Éléments communs à tous les types de réseaux Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	0
10	A – Éléments communs à tous les types de réseaux Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	5
10	B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs	0

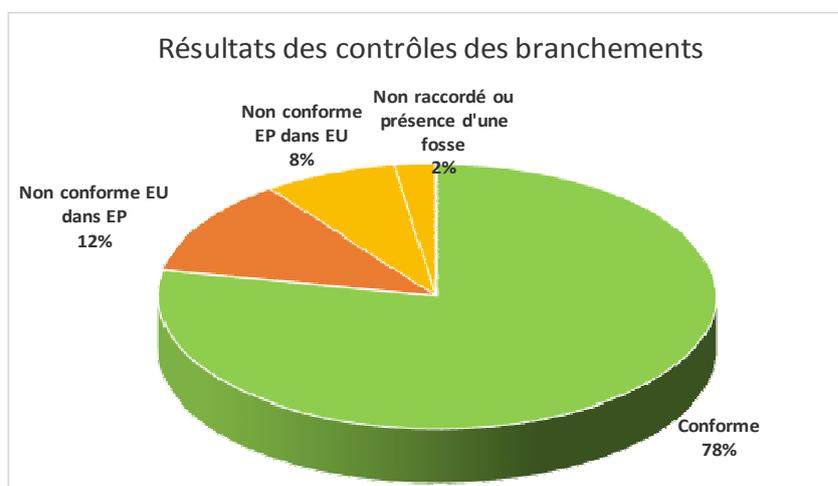
	Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	
10	C – Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	2

## 2.6 Activités du service en 2018



Suivi d'intervention	2017	2018
Nombre d'intervention en horaires d'astreinte	85	149
Nombre de débouchage de réseau	16	13
Nombre de débouchage de branchement	23	22
Linéaire de réseau hydro-curé (mètre)	5225	4080
Nombre de bilan 24h (analyses de conformité de rejet des stations d'épuration)	47	58

Contrôles de branchements	2017	2018
Après création de branchement neuf demandé par un particulier	8	1
Après création ou extension de réseaux par le Syndicat	45	47
Dans le cadre d'une vente	40	71
Diagnostic fait en régie sur les zones sensibles	357	385
Diagnostic fait par prestataire	6	0
<i>Total du nombre de contrôle</i>	<b>456</b>	<b>504</b>



Surfacturation	2017	2018
Nombre de dossiers en litige surfacturables	304	106
Nombre d'usagers surfacturés	2	52

Convention de mandat pour mise en conformité	2017	2018
Nombre de demande de subvention déposée dans l'année	67	63

Travaux de mise en conformité de branchement	2017	2018
Mise en conformité hors programme subventionné	63	142
Mise en conformité avec programme subventionné	10	43
<i>Total du nombre de mise en conformité</i>	<b>73</b>	<b>185</b>

Nombre de branchements neufs	2017	2018
- Demande de branchement	17	10
- Extension/création de réseaux d'eaux usées	35	96
- Rétrocession de lotissement	17	6
	<b>69</b>	<b>112</b>

Entretien annuel d'environ 10.7 hectares d'espaces verts.

### **Consommations énergétiques :**

Consommation énergétique 2018 : 655 898 kWh

- 70 contrats de fourniture d'électricité en tarif bleu



### **Quantité de boues produites et évacuées**



Les quantités de boues extraites et évacuées par stations productrices de type boues activée ou lits bactériens en 2018 sont les suivantes :

Extraction de boues - Traitement	2018	
	M3	T. M.S.
ALLONNE - Boues liquides	31	0.66
AZAY/THOUET - Boues prémélangées	729	5.18
BEAULIEU SOUS PARTHENAY - Boues prémélangées	384	3.40
LA BOISSIERE EN GATINE - Boues liquides	6	0.15
CHAMPDENIERS - Boues sur Filtre	4674	15.86
COULONGES SUR L'AUTIZE - Boues déshydratées	1958	17.6
MAZIERES EN GATINE - Boues déshydratées	600	8.51
MENIGOUTE - Boues liquides	1476	8.94
SAINT AUBIN LE CLOUD - Boues prémélangées	2781	11.72
SAINT CHRISTOPHE SUR ROC - Boues liquides	20	0.51
SAINT PARDOUX Bourg - Boues prémélangées	274	2.23
SAINT PARDOUX Château Bourdin - Boues prémélangées	224	2.28
SECONDIGNY - Boues prémélangées	1911	17.17
THENEZAY La Boissière - Boues liquides	3	
THENEZAY Puysan - Boues liquides		
THENEZAY rue Saint Martin - Boues deshydratées	252	2.34
VASLES - Boues deshydratées	981	8.03
<b>TOTAUX</b>	<b>16304</b>	<b>104.6</b>

La quantité totale de boues évacuées tout type confondu (boues activées et curage de lagune) est de 205 TMS.

Le taux de boues évacuées évacués en filière conforme à la réglementation est de 100 % (P 206.3).

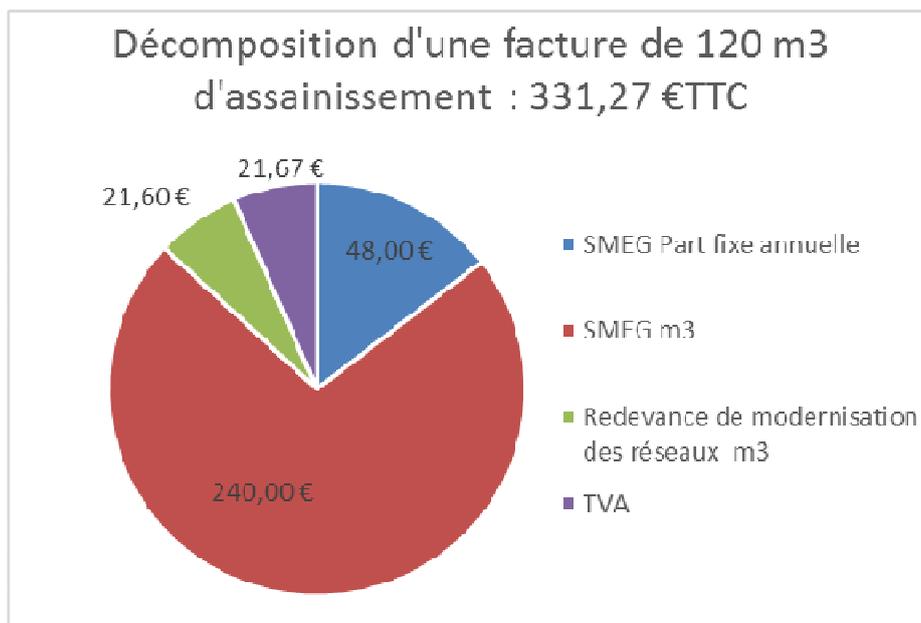
## 3. Données financières

### 3.1. Facturation de l'assainissement

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.). La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle (sur facture sur consommation estimée et une facture sur consommation suite au relevé de compteur).

Les tarifs applicables aux 01/01/2017 et 01/01/2018 sont les suivants :

Tarifs	2017	2018
Part fixe annuelle (€ HT/an)	48	48
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	2	2
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	288	288
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,19	0,18
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à l'agence de l'eau	22,8	21,6
Taux de TVA %	7,00	7,00
<b>Prix TTC d'une facture de 120 m<sup>3</sup> (D204.0)</b>	<b>332,56</b>	<b>331,27</b>



### 3.2. Indicateurs financiers

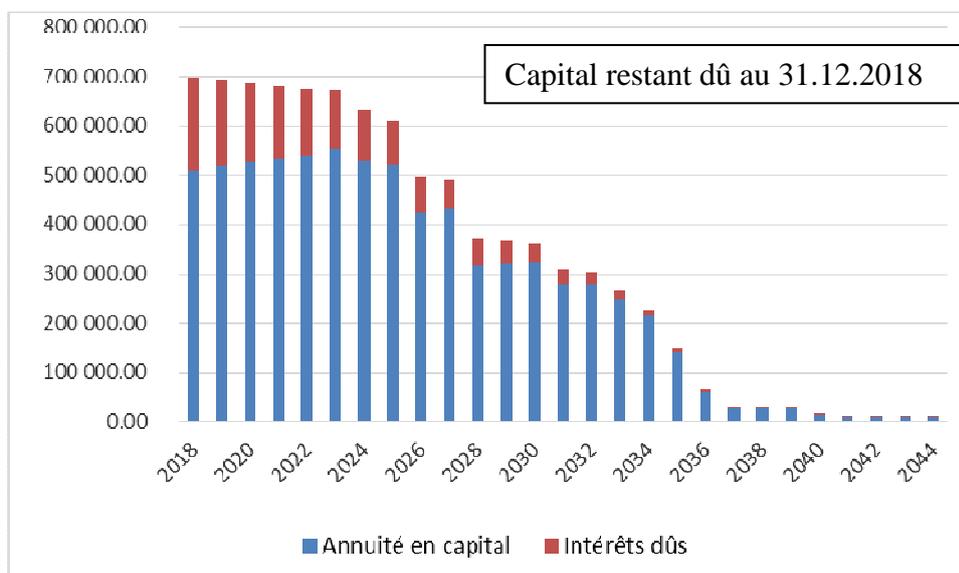
#### Montant des abandons de créances

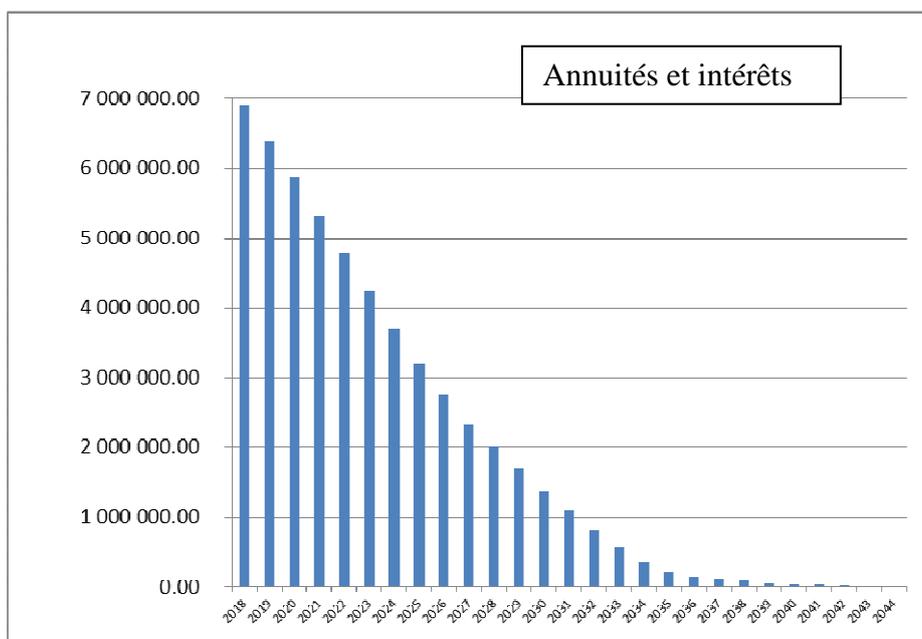
Le montant des abandons de créance est de 10 182.87 € (P207.0)

#### Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2018
Encours de la dette au 31 décembre 2018 (montant restant dû en €)		6 907 095.09
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	517 259.34
	en intérêts	196 690.21





*La durée d'extinction de la dette au 31.12.2018 est de 12.17 ans (P256.2).*

Si < 5 ans : très satisfaisant  
 Si 5 à 10 ans : satisfaisant  
 Si 10 à 15 ans : côte d'alerte franchise  
 Si > 15 ans : service très excessivement endetté

**Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007**

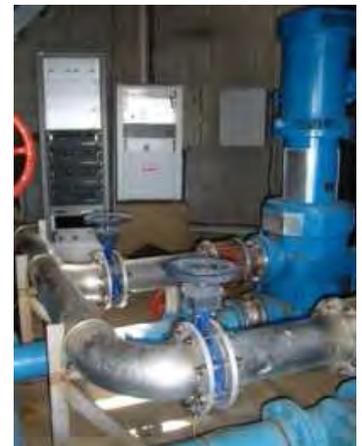
Thème	Type	Code▲	Libellé	Valeur
Abonnés	Indicateur descriptif	D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Inconnu
Réseau	Indicateur descriptif	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0
Boue	Indicateur descriptif	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	205 TMS
Abonnés	Indicateur descriptif	D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	331,27 €
Abonnés	Indicateur de performance	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Inconnu
Réseau	Indicateur de performance	P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	65
Collecte	Indicateur de performance	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Absence de fiche directive
Epuration	Indicateur de performance	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	
Epuration	Indicateur de performance	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	
Boue	Indicateur de performance	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%
Gestion financière	Indicateur de performance	P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	10 182.87 €
Abonnés	Indicateur de performance	P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0
Réseau	Indicateur de performance	P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	10
Réseau	Indicateur de performance	P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0
Epuration	Indicateur de performance	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100 %
Collecte	Indicateur de performance	P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	27
Gestion financière	Indicateur de performance	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	13.78 ans
Gestion financière	Indicateur de performance	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	5%

# SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX  
DE LA GATINE

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU 2018



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

# LES CHIFFRES CLEFS POUR 2018



**26 808** Abonnés pour 51 844 habitants (D101.0)



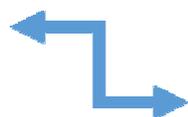
**3 760 595** m<sup>3</sup> mis en distribution

**2 721 390** m<sup>3</sup> consommés : 143 litres/jour/habitant

**74** % de rendement



**21** réserves d'eau



**1952** Km de canalisations



Suivant les secteurs :

**2,36 à 2,46** €TTC/m<sup>3</sup> soit environ 0,24 centimes  
d'euros le litre d'eau

# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU SERVICE .....</b>	<b>1</b>
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI .....	1
1.2 MODES DE GESTION DU SERVICE .....	3
1.3 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
1.4 NOMBRE D'ABONNES .....	3
<b>2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE.....</b>	<b>3</b>
2.1 PRODUCTION D'EAU POTABLE .....	3
2.2 ACHATS D'EAUX TRAITEES.....	5
2.3 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA DISTRIBUTION D'EAU PAR PROVENANCE.....	4
2.4 CARACTERISTIQUE DES RESEAUX, DES OUVRAGES DE STOCKAGE D'EAU ET ANNEXES.....	4
2.5 COMPTEURS DES ABONNES.....	9
<b>3. ACTIVITES 2017 .....</b>	<b>8</b>
3.1 ACHAT D'EAU ET PRODUCTION .....	8
3.2 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE .....	9
3.3 VOLUMES VENDUS AUX ABONNES PAR COMMUNE .....	9
3.4 AUTRES VOLUMES.....	10
3.5 BILAN DES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION EN 2017 .....	13
3.6 BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	10
3.7 INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES SUR RESEAUX.....	11
3.8 ACTIVITE DU SERVICE ACCUEIL ET FACTURATION.....	11
<b>4. INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>14</b>
4.1 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION .....	18
4.2 INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (ILP) .....	18
4.3 TAUX MOYEN DE RENOUELEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE.....	19
4.4 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	19
4.5 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX .....	20
<b>5. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE.....</b>	<b>16</b>
5.1 TARIFS .....	16
<b>6. QUALITE DE L'EAU .....</b>	<b>18</b>
6.1 QUALITE DE L'EAU.....	18
<b>7. INDICATEURS FINANCIERS.....</b>	<b>19</b>
7.1 TAUX D'IMPAYES .....	46
7.2 MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES .....	19
7.3 ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE.....	19
7.4 PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE.....	20
<b>8. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU .....</b>	<b>20</b>
8.1 OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT) .....	20

## 1. PRESENTATION DU SERVICE

### 1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

Nom de la collectivité : Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine, 23 rue de Beaulieu, 79 200 POMPAIRE

Caractéristiques : Etablissement Public de Coopération Intercommunale



Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'historique de Syndicat des Eaux est le suivant :

1957	Création du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Gâtine - 50 communes Compétence unique « adduction eau potable » Siège du Syndicat à la sous-préfecture de Parthenay
1992	Transfert du siège au 23, rue de Beaulieu sur la commune de Pompaire
1994	Transformation de la structure en "Syndicat à la carte" afin d'y inclure la compétence optionnelle "Assainissement des Eaux Usées" Nouvelle dénomination : Syndicat des Eaux de la Gâtine
2003	Création de la compétence « entretien des poteaux incendie » et du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'organisation administrative du Syndicat est la suivante :

**LE COMITE SYNDICAL :**

- Organe délibérant constitué de 109 délégués des communes
- Présidé par Mr Philippe ALBERT, assisté de 6 Vice-Présidents
- Se réunit 4 fois par an



**LE BUREAU SYNDICAL :**

- Composé de 22 membres élus par le Comité Syndical
- Se réunit 7 à 8 fois par an
- Délibère par délégations du Comité Syndical

- Territoire desservi : 61 communes



- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un schéma de distribution  Oui  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : 15/06/2012  Non

## 1.2 Modes de gestion du service

Le mode d'exploitation des services est le suivant :

Secteur Parthenay (Parthenay, Chatillon, Le Tallud, Pompaire) : régie avec un contrat de gestion technique des ouvrages

- Type de contrat : Marché de prestation de services
- Nom du prestataire : SAUR
- Date de début de contrat : 01/07/2014
- Date de fin de contrat : 31/12/2019
- Missions du prestataire : Exploitation technique des ouvrages

Toutes les autres communes : régie avec un contrat de gestion technique des ouvrages

- Type de contrat : Marché de prestation de services
- Nom du prestataire : SAUR
- Date de début de contrat : 01/07/2012
- Date de fin de contrat : 31/12/2019
- Missions du prestataire : Exploitation technique des ouvrages

## 1.3 Estimation de la population desservie

Le service public d'eau potable dessert 51 844 habitants (D101.0).

## 1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 26 808 abonnés au 31/12/2018.

La répartition des abonnés par commune est précisée en annexe.

## 2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

### 2.1 Production d'eau potable

Le Syndicat ne fait plus de production d'eau depuis 2018.

### 2.2 Achats d'eaux traitées

Le Syndicat achète de l'eau traitée et la distribue sur l'ensemble de son territoire. Les principaux fournisseurs d'eau traitée sont les suivants :

#### **SPL DES EAUX DU CEBRON (79) :**

Eau en provenance de l'usine du barrage du Cébron (Louin)

## SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST (79) : SECO

Eau en provenance des forages du Centre Ouest (St Maxire)

Eau en provenance de l'usine de filtration du Tallud

## VENDEE EAU (85) :

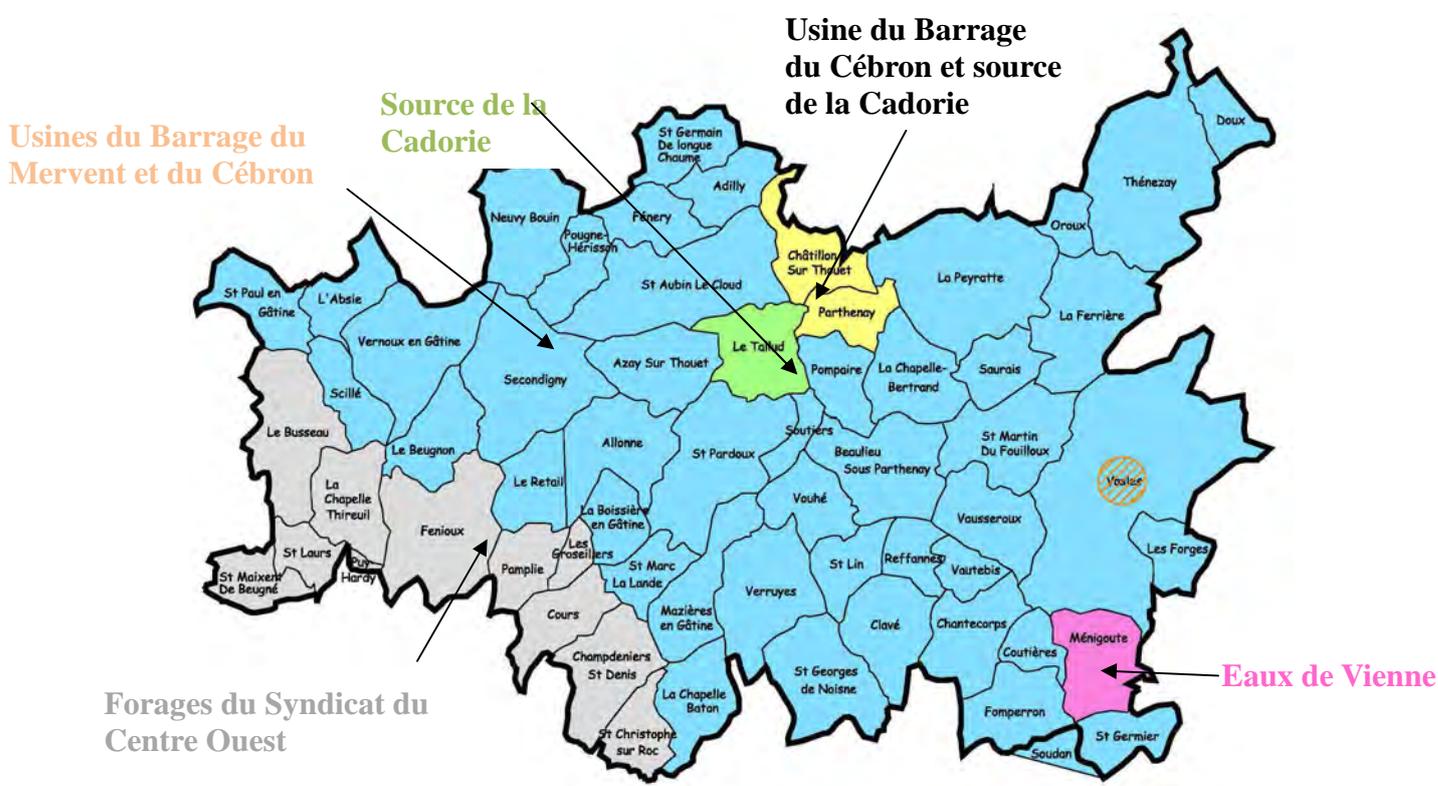
Eau en provenance de l'usine de La Baloge (barrage de Mervent)

Autres fournisseurs : Eaux de Vienne, Syndicat du Val de Loire



12 points de chloration permettent de maintenir un résiduel de chlore dans les canalisations de distribution. Les points de chloration se situent dans les ouvrages de stockage d'eau.

## 2.3 Répartition géographique de la distribution d'eau par provenance



## 2.4 Caractéristique des réseaux, des ouvrages de stockage d'eau et annexes

Les 21 ouvrages de stockage (bâches au sol ou réservoir sur tour / château d'eau) font l'objet d'un nettoyage annuel et sont les suivants :

Commune	Type	Volume	Chloration
Mazières-en-Gâtine	Tour (2 cuves)	2000 m <sup>3</sup>	
		500 m <sup>3</sup>	
Le Busseau - Les Granges	Tour	1500 m <sup>3</sup>	X
Le Busseau - Bourg	Sol	1500 m <sup>3</sup>	
La Chapelle Bertrand	Sol	1000 m <sup>3</sup>	X

St Martin du Fouilloux	Sol	300 m <sup>3</sup>	
Vasles – La Poitevineière	Sol	500 m <sup>3</sup>	X
Secondigny - Les tonnelles	Sol	200 m <sup>3</sup>	X
Secondigny - La Cotinière	Tour	200 m <sup>3</sup>	X
La Ferrière	Tour	200 m <sup>3</sup>	X
Doux	Sol	200 m <sup>3</sup>	X
L'Absie	Sol (2 cuves)	100 m <sup>3</sup>	
		100 m <sup>3</sup>	
	Tour	50 m <sup>3</sup>	
Vasles – Bourg	Tour	200 m <sup>3</sup>	
Vasles – Jardin des Agneaux	Sol	150 m <sup>3</sup>	X
St Christophe sur Roc	Tour	200 m <sup>3</sup>	
Ménigoute	Tour	180 m <sup>3</sup>	X
Parthenay - Daguerre	Sol	1000 m <sup>3</sup>	
Parthenay – ZAC des Loges	Tour	1000 m <sup>3</sup>	X
Pompaire	Tour	1000 m <sup>3</sup>	
Chatillon sur Thouet	Sol	1200 m <sup>3</sup>	X
Le Tallud	Tour	250 m <sup>3</sup>	
Le Tallud – Usine	Sol	400 m <sup>3</sup>	X
	Sol	500 m <sup>3</sup>	



Les 9 stations de surpressions sont les suivantes :

Commune	Nombre de pompes x Débit
La Chapelle Bertrand	2 x 30 m <sup>3</sup> /h
L'Absie	2 x 64 m <sup>3</sup> /h
Le Busseau	1 x 400 m <sup>3</sup> /h
	2 x 160 m <sup>3</sup> /h
Vasles	3 x 30 m <sup>3</sup> /h
Mazières en Gâtine	2 x 180 m <sup>3</sup> /h
Parthenay	2 x 120 m <sup>3</sup> /h
Châtillon	2 x 30 m <sup>3</sup> /h
	3 x 64 m <sup>3</sup> /h
Parthenay – ZAC des Loges	1 x 110 m <sup>3</sup> /h
	2 x 220 m <sup>3</sup> /h
	3 x 135 m <sup>3</sup> /h
Le Tallud	2 x 30 m <sup>3</sup> /h
	2 x 110 m <sup>3</sup> /h



**La consommation globale d'énergie électrique pour la distribution d'eau est 1 091 757 kWh pour l'année 2018.**

Les réseaux de distribution comptent **1 928 Km** de canalisations dont les caractéristiques sont les suivantes :

#### Répartition du linéaire de canalisations par commune

Commune	mètres
L ABSIE	25 665
ADILLY	18 230
ALLONNE	39 067
ARDIN	916
AUGE	725
AZAY SUR THOUET	43 302

Commune	mètres
PARTHENAY	94 416
LA PEYRATTE	63 842
POMPAIRE	41 169
POUGNE HERISSON	20 697
PUY HARDY	3 489
REFFANNES	11 459

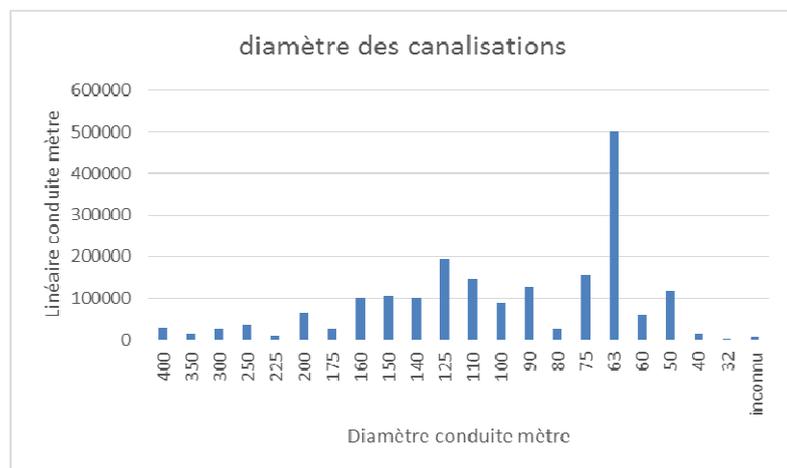
BEAULIEU / PARTHENAY	38 394
LE BEUGNON	24 894
LA BOISSIERE EN GATINE	23 176
LE BUSSEAU	44 349
CHAMPDENIERS ST DENIS	45 357
CHANTECORPS	29 046
LA CHAPELLE BATON	25 753
LA CHAPELLE BERTRAND	31 949
LA CHAPELLE THIREUIL	28 083
CHATILLON SUR THOUET	56 185
CLAVE	22 152
COURS	28 922
COUTIERES	10 325
DOUX	6 032
FENERY	22 372
FENIOUX	53 825
LA FERRIERE EN PARTHENAY	31 119
FOMPERRON	24 008
LES FORGES	12 531
GERMOND ROUVRE	101
LES GROSEILLERS	9 277
LHOUMOIS	229
MARILLET	1 236
MAZIERES EN GATINE	43 406
MENIGOUTE	29 002
NEUVY BOUIN	38 996
OROUX	8 885
PAMPLIE	17 530

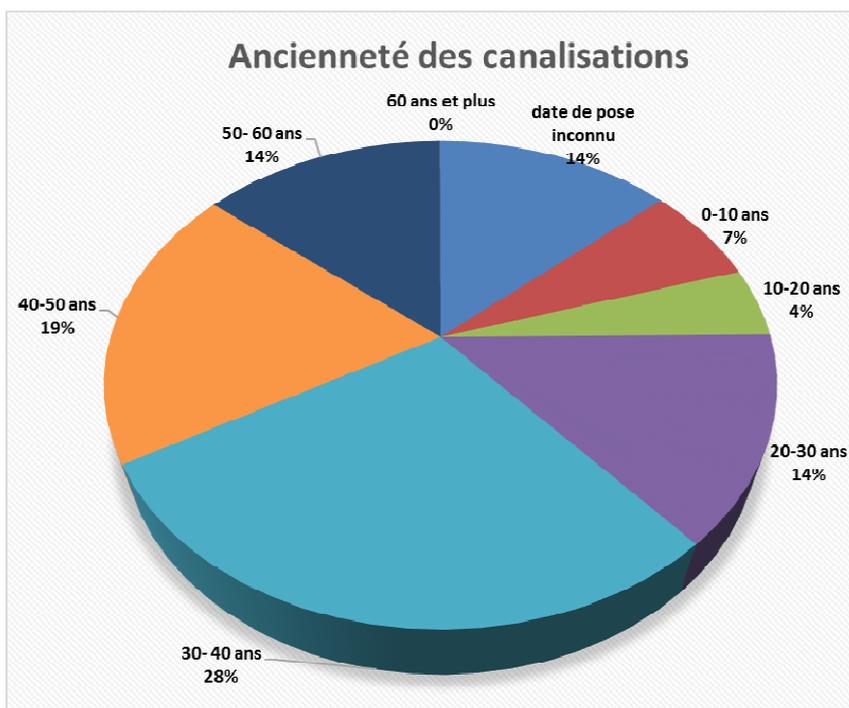
LE RETAIL	20 758
ST AUBIN LE CLOUD	77 712
ST CHRISTOPHE SUR ROC	21 490
ST GEORGES DE NOISNE	43 654
ST GERMAIN DE L.CHAUME	17 679
ST GERMIER	14 957
ST LAURS	17 507
ST LIN	18 259
ST MAIXENT DE BEUGNE	17 182
ST MARC LA LANDE	15 931
ST MARTIN DU FOUILLOUX	24 071
ST PARDOUX	65 066
ST PAUL EN GATINE	25 447
SANXAY	241
SAURAI	16 721
SCILLE	18 176
SECONDIGNY	77 161
SOUDAN	1 931
SOUTIERS	11 996
LE TALLUD	54 239
THENEZAY	50 680
VASLES	110 669
VAUSSEROUX	24 346
VAUTEBIS	9 656
VERNOUX EN GATINE	47 944
VERRUYES	52 171
VOUHE	25 998
XAINTRAY	967

### Nature des canalisations de distribution :

Nature de matériaux	Linéaire (m)	%
Amiante ciment	49639	2,6
Acier	1381	0,1
Fonte	431693	22,3
Fonte ductile	3558	0,2
Polyéthylène	100200	4,6
PVC	1326665	68,4
PVC biorienté	21318	1,0
Inconnu	17640	0,9

### Répartition du linéaire de réseau par diamètre :





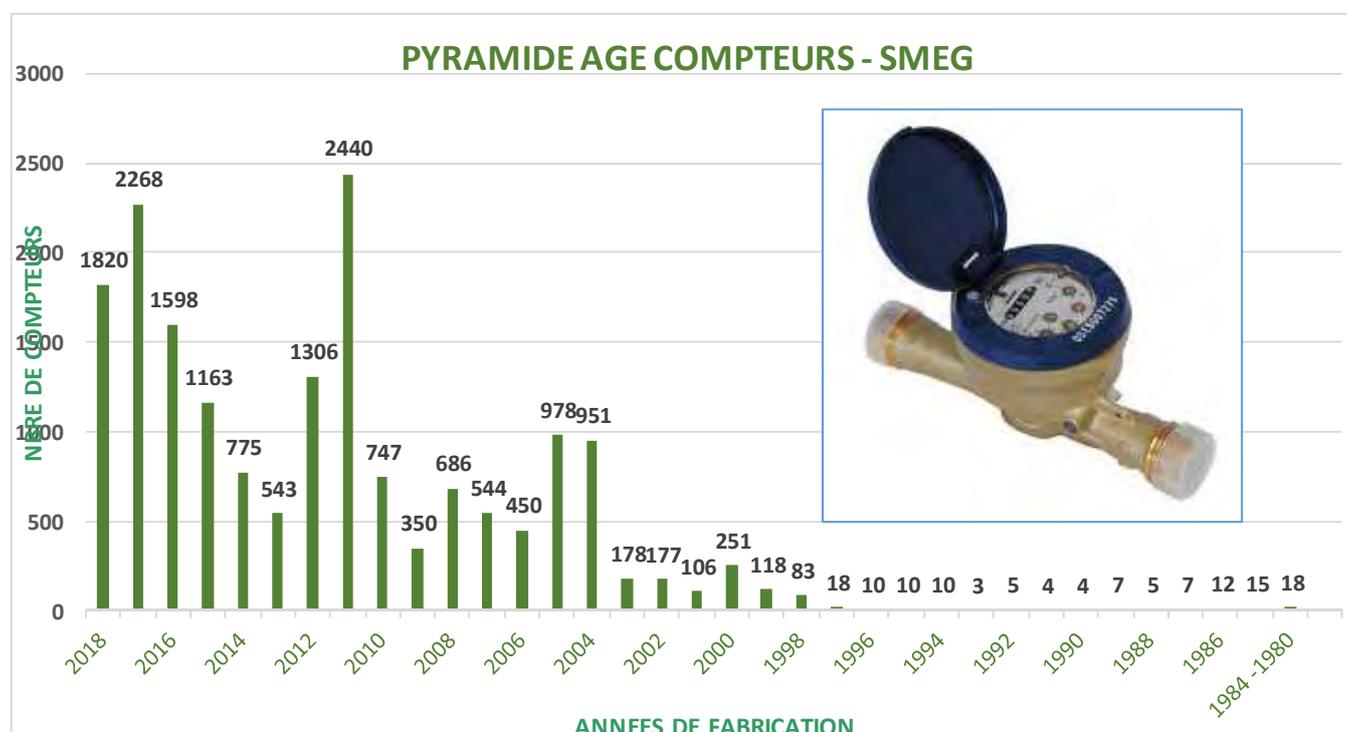
L'âge moyen des canalisations est de 38 ans.

Le réseau est aussi équipé :

- de 6301 vannes
- de 130 compteurs de sectorisation qui permettent de pré-localiser les fuites d'eau
- de 47 stabilisateurs de pression qui permettent de réguler la pression de desserte

## 2.5 Compteurs des abonnés

Le parc de compteur compte 26 663 unités. L'âge des compteurs se répartit comme suivant :



L'âge moyen du parc de compteur est de 7.3 ans.

Les campagnes de renouvellement des compteurs du Syndicat sont établies dans l'objectif de supprimer les compteurs âgés de plus de 15 ans.

	2016	2017	2018
Nombre de compteurs renouvelés	1816	1810	1955

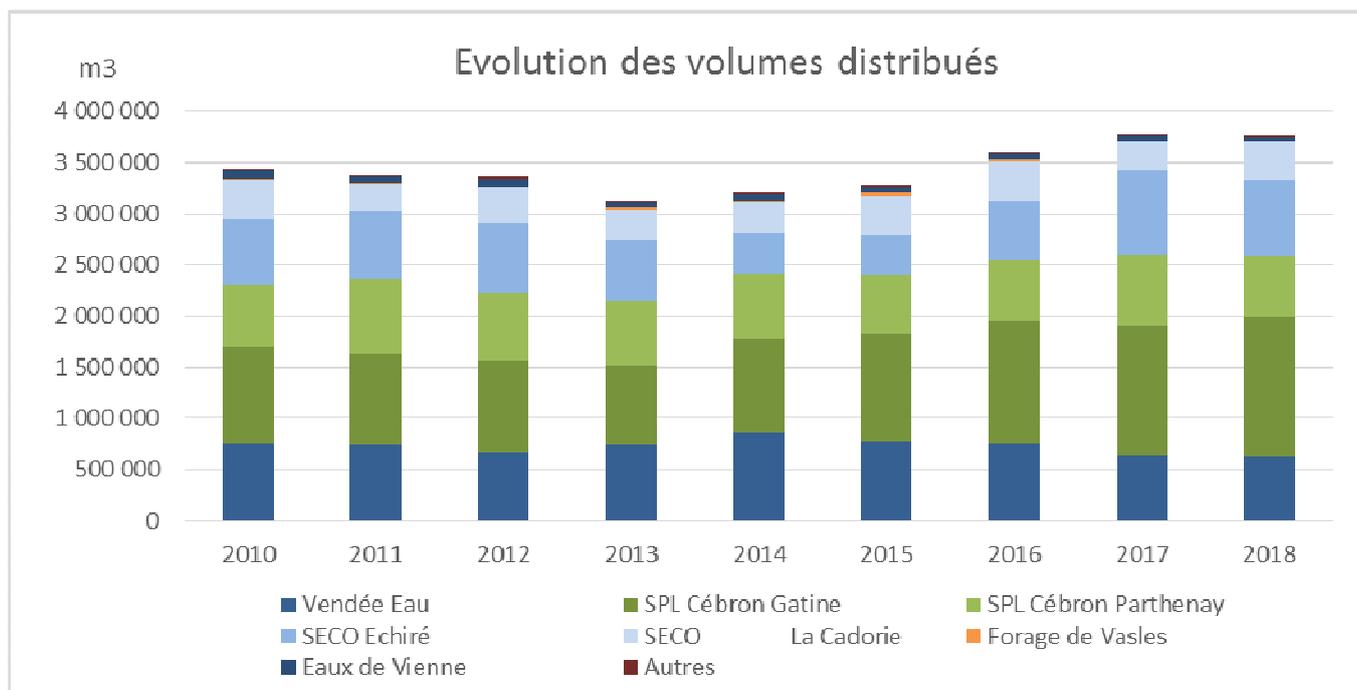
### 3. ACTIVITES 2018

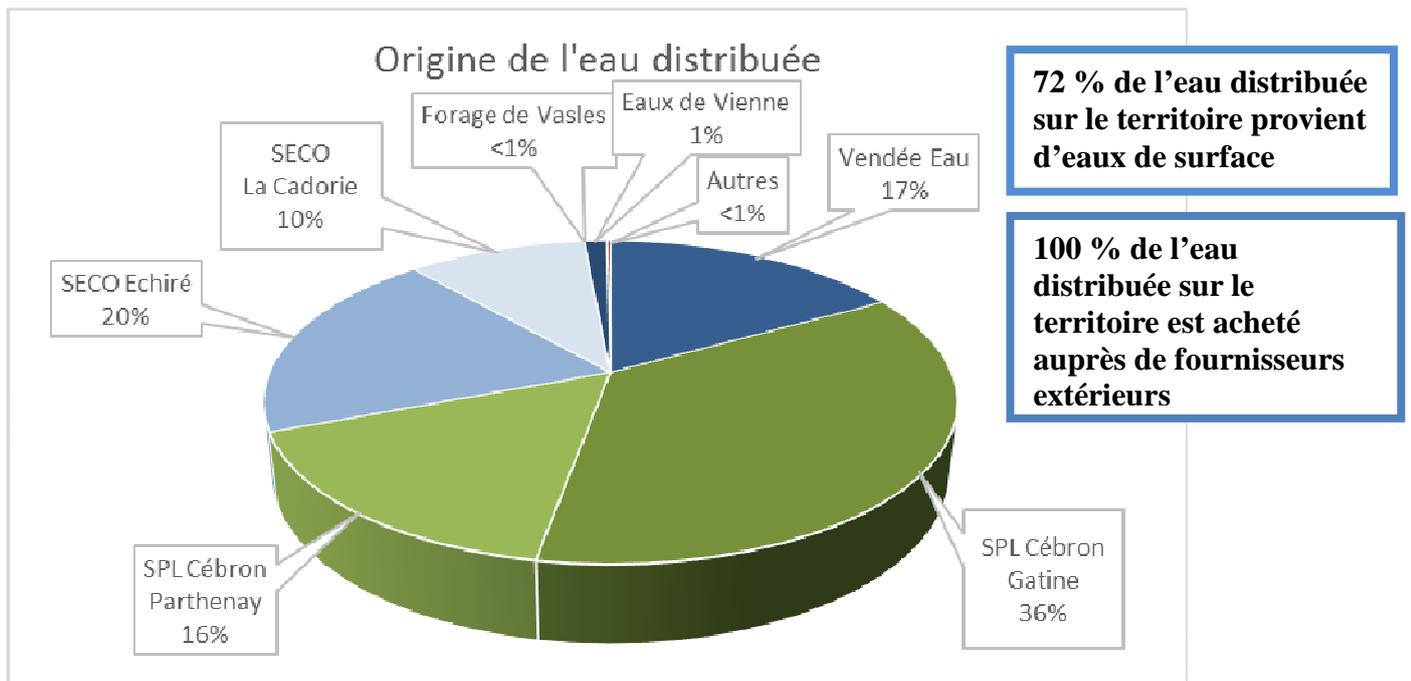
#### 3.1 Achat d'eau

Les volumes (m3) mis en distribution par provenance (achat eau traitée ou eau produite) sont les suivants :

Les achats d'eau faits auprès de la SPL des Eaux du Cébron sont distribués en partie sur la ville de Parthenay et en partie sur l'ensemble du territoire Gâtinais du Syndicat.

	Vendée Eau	SPL Cébron Gatine	SPL Cébron Parthenay	SECO Echiré	SECO La Cadorie	Forage de Vasles	Eaux de Vienne	Autres	Total
2017	645 542	1 255 113	703 297	823 422	281 603	1 743	61 483	14 087	3 786 290
2018	632 973	1 354 989	612 453	730 739	374 769	0	47 906	6 766	3 760 595
Variation % 2017/2018	-1,95%	7,96%	-12,92%	-11,26%	33,08%	-100,00%	-22,08%	-51,97%	-0,68%





**Volumes moyens mis en distribution 2018 : 10 303 m<sup>3</sup>/j**

### 3.2 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs/Volumes m <sup>3</sup>	2016	2017	2018	Variation 2017/2018
<b>Abonnés domestiques</b>	2 565 859	2 612 885	2 704 604	
<b>Autres services de distribution d'eau</b>	12 217	15 137	16 786	
<b>TOTAL DES VOLUMES VENDUS</b>	2 578 076	2 628 022	2 721 390	+ 3.55 %

### 3.3 Volumes vendus aux abonnés par commune

Le volume vendu aux abonnés par commune est précisé en annexe.



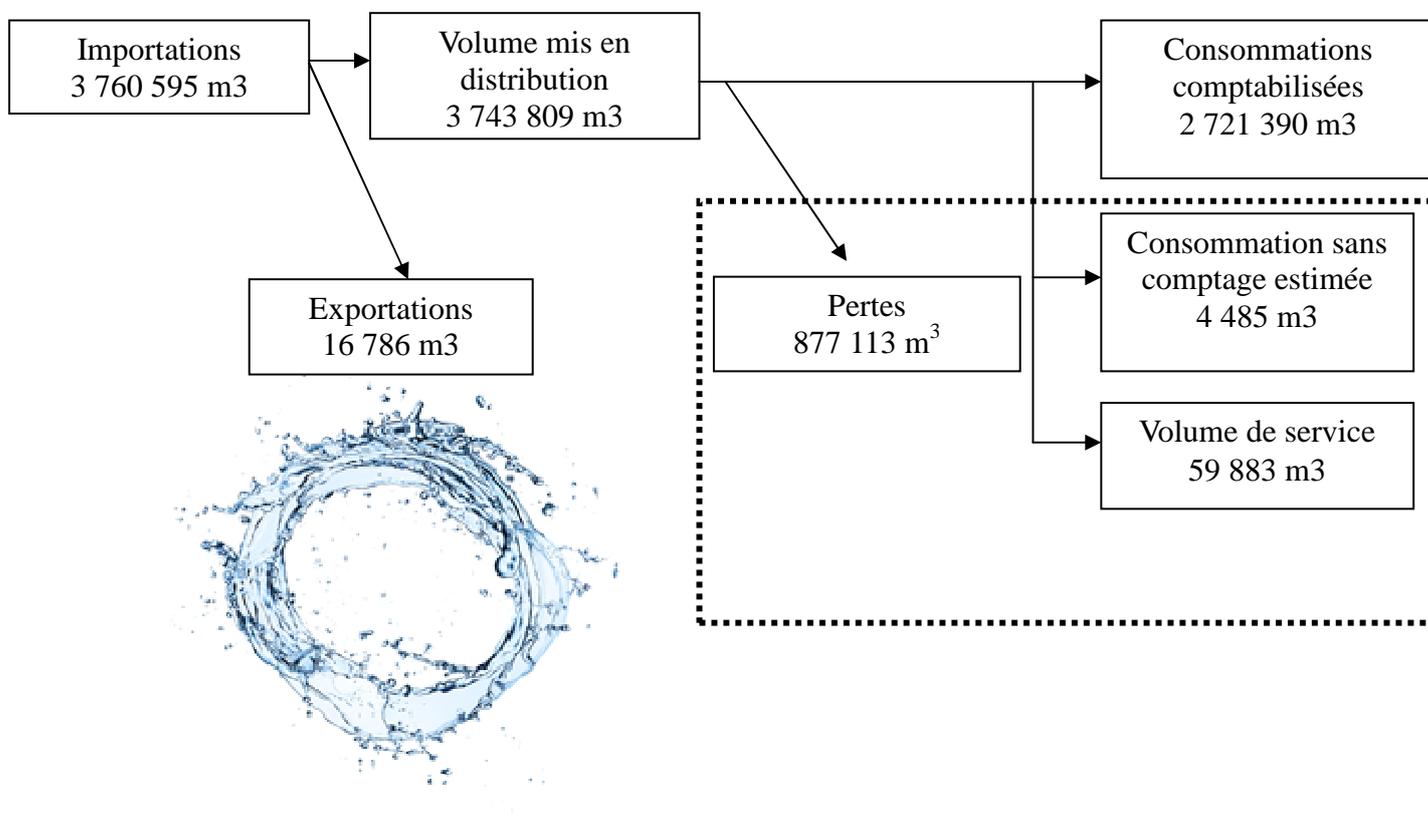
### 3.4 Autres volumes

	M3
<b>Volume consommation sans comptage (V8)</b>	11 135
<b>Volume de service (V9)</b>	62 161
<b>Volume consommé autorisé (V6) = (V8+V9)</b>	73 296

(V8) = Volumes d'eau ne faisant pas l'objet de comptage et nécessaires au besoin de service tels nettoyage des réservoirs, purges de réseaux, rinçages de conduites, etc...

(V9) = Volumes comptabilisé et utilisés pour les essais de débit des poteaux incendie

### 3.5 Bilan des volumes mis en distribution en 2018 :



### 3.6 Branchements en Plomb

Nombre de branchement en plomb (estimation au 31/12/2017)	0
---	---



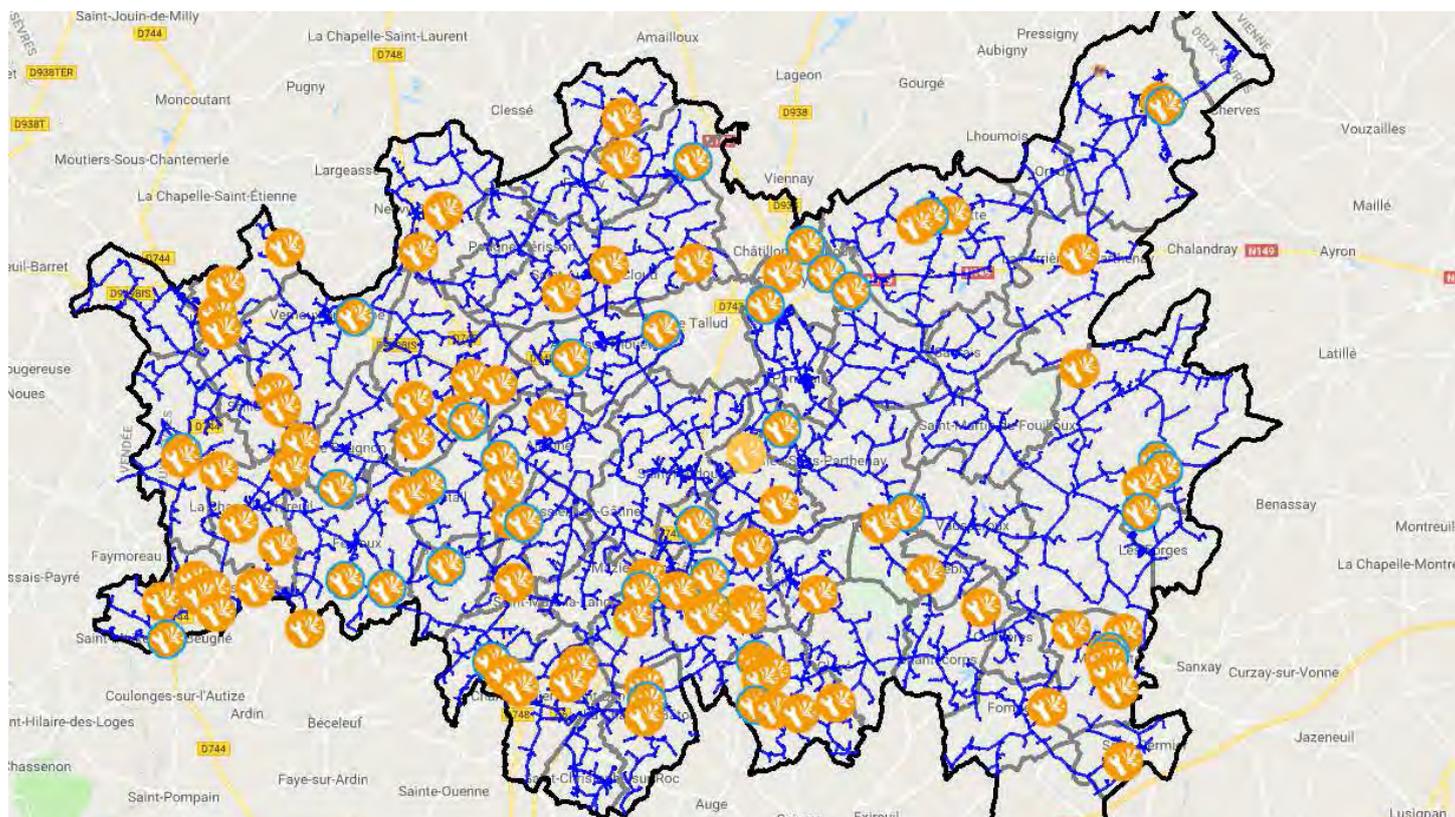
### 3.7 Interventions des services techniques sur réseaux

Type d'intervention	2017	2018
Nombre de réparation de fuite sur canalisation	184	191
Nombre de réparation de fuite sur branchement (y compris sur compteur)	88	74
Nombre de branchements créés	89	91



Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 6% (P151.1).

#### Localisation des fuites réparées en 2018



### 3.8 Activité du service accueil et facturation

#### Horaires d'ouverture du service :

Lundi au mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jeudi : de 8h30 à 12h30

Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Activité annuelle standard / accueil / facturation	2017	2018
Nombre d'appel téléphonique	26 499	27 090
Nombre d'usagers accueillis au siège	2 647	2 820
Nombre de factures émises	49 316	53 398

Les principales interventions générées sur appels des usagers auprès du service clientèle :

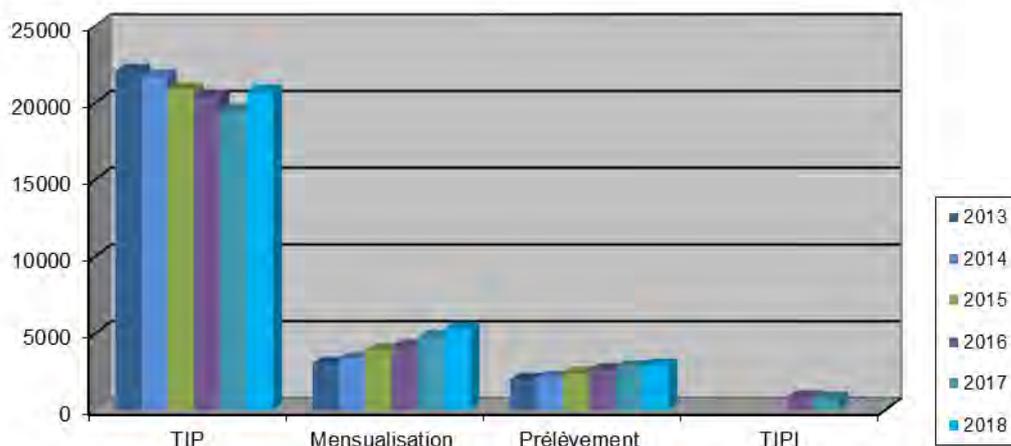
Intervention sur demande d'abonné	2017	2018
Abonnés qui emménagent (entrants)	3150	3241
Abonnés qui déménagent (sortants)	2955	3124
Ouvertures de branchements	380	350
Fermetures de branchements	491	466
Contrôles pour manque d'eau	42	51
Contrôles de pression	59	61
Contrôles de qualité d'eau	114	130
Mises en service de compteurs	87	87
Renouvellements de robinet avant compteur	84	97
Traçages de réseaux	105	92
Relevé d'index	158	239

Bilan des moyens de paiement utilisés par les usagers :

Moyen de paiement	2018
Paiement par TIP	72 %
Mensualisation	18 %
Prélèvement à échéance	10 %



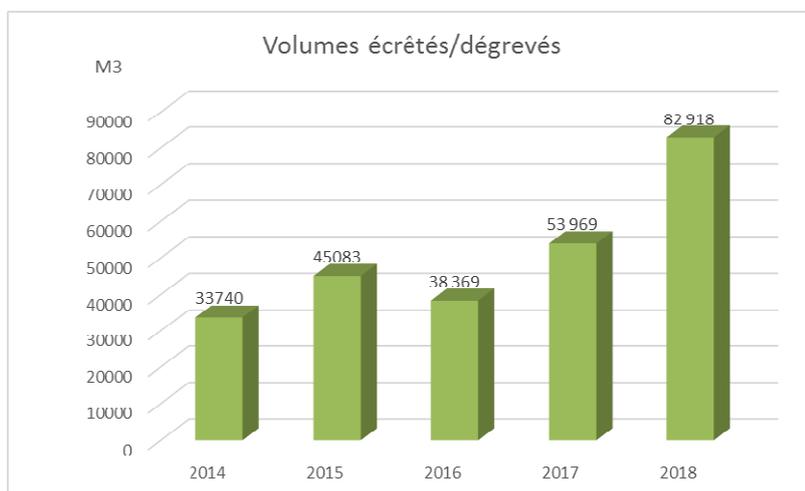
### Evolution des moyens de paiement



## Volumes écrêtés et/ou dégrévés suite à des fuites d'eau

Le volume d'eau qui a fait l'objet de dégrèvement par application de la loi WARSMANN (droit au dégrèvement sur les fuites situées sur les canalisations enterrées) et du règlement interne de gestion des fuites du Syndicat est le suivant :

	2016	2017	2018
Nombre de courriers fuite supposée envoyés aux usagers suite aux relevés	447	823	1237
Nombre de dossiers déposés pour demande d'écrêtement de facture	191	200	261

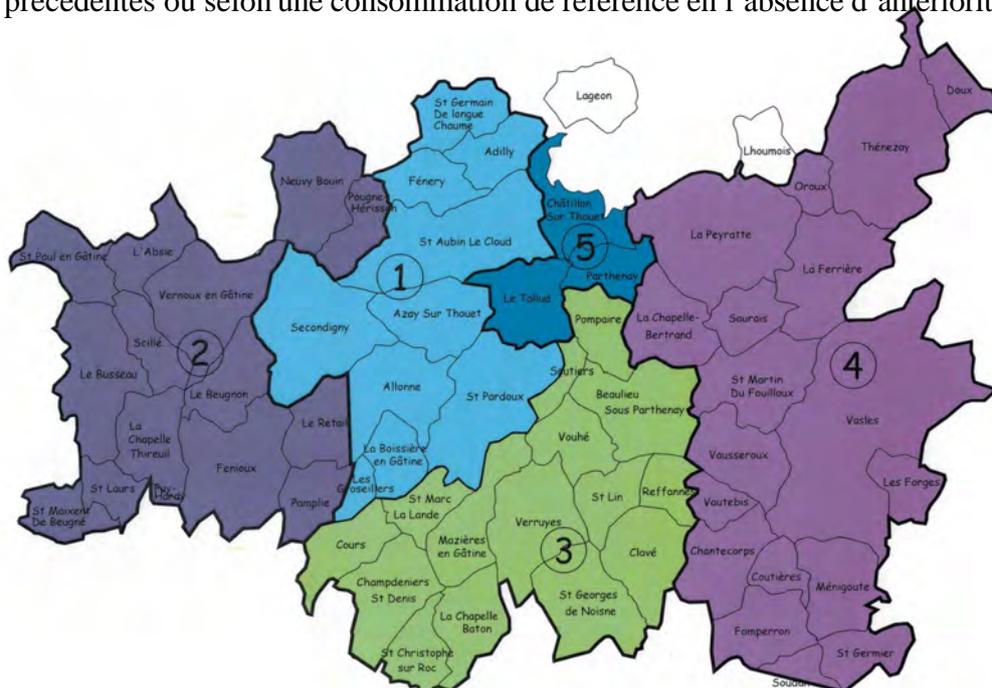


## Planning des relevés de compteurs et de la facturation des consommations d'eau:

N° Zone de facturation (voir carte)	Période de relève des compteurs	Edition de la facture réelle *	Edition de la facture estimée **
1	Février	Avril	Septembre
2	Mars	Mai	Octobre
3	Avril	Juin	Novembre
4	Mai	Juillet	Décembre
5	Septembre/Octobre	Décembre	Juin

\*Facture réelle = facture éditée suite au relevé du compteur

\*\*Facture estimée = facture éditée sur une estimation de la consommation en fonction de celle des 3 années précédentes ou selon une consommation de référence en l'absence d'antériorité



## Bilan des relevés 2018 des compteurs

	Secteur Parthenay	Secteur Gatine
% de compteurs relevés par le service	81.75 %	86.96 %
% de compteurs relevés par les abonnés (retour de la carte relevé index déposée en boîte à lettre suite passage du service)	4.87 %	6.25 %
% de compteurs dont l'index est estimé pour cause de non accès et pas de retour de la carte relevé d'index	13.38 %	6.79 %

## 4. INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 4.1 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

**Le rendement NET** = Volumes facturés + Volumes de service / Volumes mis en distribution x 100  
(P103.2) =  $[(V3+V6+V7)/(V1+V2)] \times 100 = 74,41 \%$

Rendement NET	2016	2017	2018
%	72.18	71.63	74.41



### 4.2 Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

**Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)** =  $(V4-V7)/(365 \times \text{linéaire de réseau}) = 1.36 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$

**Indice linéaire de perte en réseau (P106.3)** =  $(V4-V6-V7)/(365 \times \text{linéaire de réseau}) = 1.48 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$

Indice linéaire de perte	2016	2017	2018
ILP m <sup>3</sup> /j/km	1.42	1.54	1.48

Pour information, les valeurs de références nationales pour l'indice linéaire de perte sont les suivantes :

Indice de perte (m <sup>3</sup> /j/km)	Rural <25 abonnés/km	Intermédiaire <50 abonnés/km	Urbain ≥50 abonnés/km
Bon	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais	> 4	> 8	> 15

Syndicat des Eaux de la Gatine  
(13 abonné / Km)

## 4.3 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

	2014	2015	2016	2017	2018
Linéaire de canalisations renouvelées en mètre	9 970 m	7 742 m	7 329 m	13 722 m	10 106 m
Taux de renouvellement (P107.2)	0.53 %	0.40 %	0.38 %	0.70 %	0.51 %



## 4.4 Indice d'avancement de protection des ressources en eau

Le syndicat n'a pas de ressource en eau

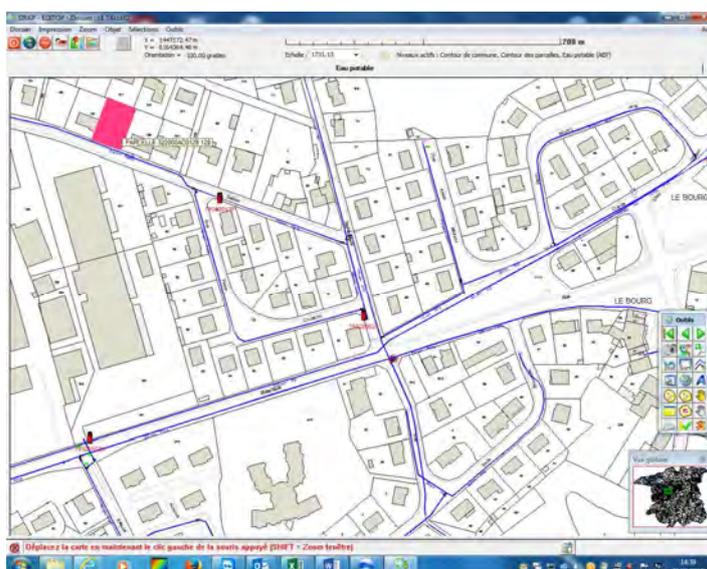
## 4.5 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Note max	Désignation	Note du syndicat
+ 15	<b>Partie A : Plan des réseaux</b>	<b>+15</b>
	Existence d'un plan du réseau (+10)	
	Définition d'une procédure de mise à jour (+5)	
+ 30	<b>Partie B : Inventaire des réseaux</b>	<b>+25</b>
	Existence d'un inventaire et d'une procédure de mise à jour (+10)	10
	Informations diamètres et matériaux (+5)	5
	Information date de pose (+15)	10
+75	<b>Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux</b>	<b>+65</b>
	Localisation et descriptions des ouvrages annexes (+10)	10
	Existence d'un inventaire des équipements électromécaniques (+10)	10

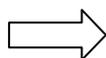
	Localisation des branchements (+10)	0
	Caractéristiques des compteurs (+10)	10
	Identification des recherches de pertes d'eau (+10)	10
	Localisation des interventions sur le réseau (+10)	10
	Programme pluriannuel de travaux (+10)	10
	Modélisation de réseau (+5)	5

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 105 pour l'exercice 2018.



## 5. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### 5.1 Tarifs



SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX  
DE LA GÂTINE



La facture d'eau se compose :

- D'une part indépendante de la consommation, dite part fixe ou abonnement perçu par le Syndicat des eaux de la Gâtine
- D'une part proportionnelle à la consommation de l'abonné perçu par le Syndicat des eaux de la Gâtine
- De taxe et redevances proportionnelles à la consommation de l'abonné :

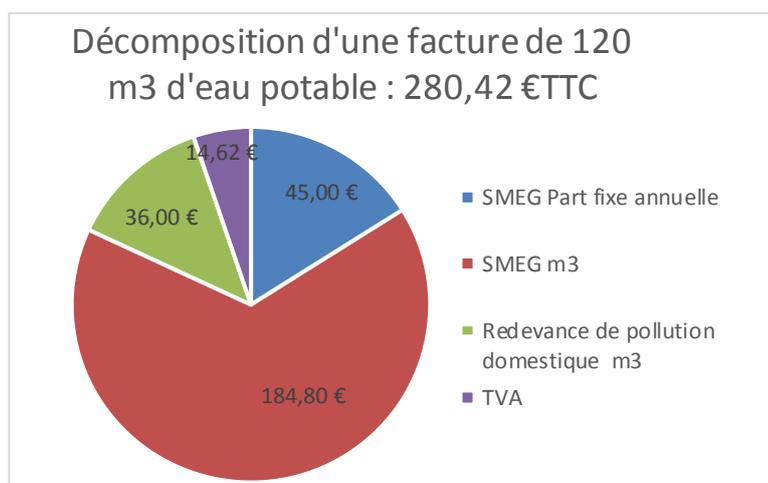
L'Agence de l'Eau Loire Bretagne perçoit une redevance de « pollution domestique » : cette redevance est versée à pour subventionner les actions en faveur de la protection de la ressource. Le montant de la redevance est fixé par commune et peut varier selon la situation de la commune.

La Taxe sur le Valeur Ajoutée.

Sur le territoire syndical, 2 zones de tarifs différents coexistent. Le montant d'une facture type pour une consommation de référence de 120 m<sup>3</sup> (type d'un foyer de 3 personnes selon base INSEE) – (D102.0) pour chacune des zones est le suivant :

Pour les communes d'Adilly, Fenery, Chapelle Bertrand, Chatillon sur Thouet, Le Tallud, Parthenay et Pompaire :

Désignation des tarifs	Exercice 2017	Exercice 2018	Variation en %
<b>Part revenant à la collectivité</b>			
Part fixe annuelle (€ HT/an)	45,00	45,00	0,00
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,51	1,54	1,99
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	226,20	229,80	1,59
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,30	0,30	0,00
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à l'agence de l'eau	36,00	36,00	0,00
Taux de TVA %	5,50	5,50	0,00
<b>Prix TTC d'une facture de 120 m<sup>3</sup></b>	<b>276,62</b>	<b>280,42</b>	1,37

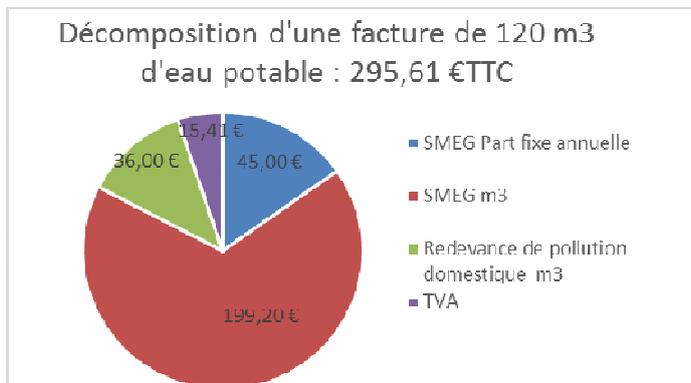


Pour toutes les autres communes du Syndicat :

Désignation des tarifs	Exercice 2017	Exercice 2018	Variation en %
<b>Part revenant à la collectivité</b>			
Part fixe annuelle (€ HT/an)	45,00	45,00	0,00
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,66	1,66	0,00
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	244,20	244,20	0,00
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de pollution domestique 1 (Agence de l'Eau)	0,30	0,30	0,00
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à l'agence de l'eau	36,00	36,00	0,00
Redevance de pollution domestique 2 (Agence de l'Eau)	0,23	0,23	0,00
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à l'agence de l'eau	27,60	27,60	0,00
Taux de TVA %	5,50	5,50	0,00
<b>Prix TTC d'une facture de 120 m<sup>3</sup> avec pollution domestique 1</b>	<b>295,61</b>	<b>295,61</b>	0,00
<b>Prix TTC d'une facture de 120 m<sup>3</sup> avec pollution domestique 2</b>	<b>286,75</b>	<b>286,75</b>	0,00

Communes assujettis au taux de redevance pollution domestique 1 : toutes les communes sauf celles citées ci-dessous

Communes assujettis au taux de redevance pollution domestique 2 : Chantecorps, Coutières, La Ferrière, Fomperron, Les Forges, Reffannes, St Germier, St Martin du Fouilloux, Vasles, Vausseroux, Vautebis



## 6. QUALITE DE L'EAU

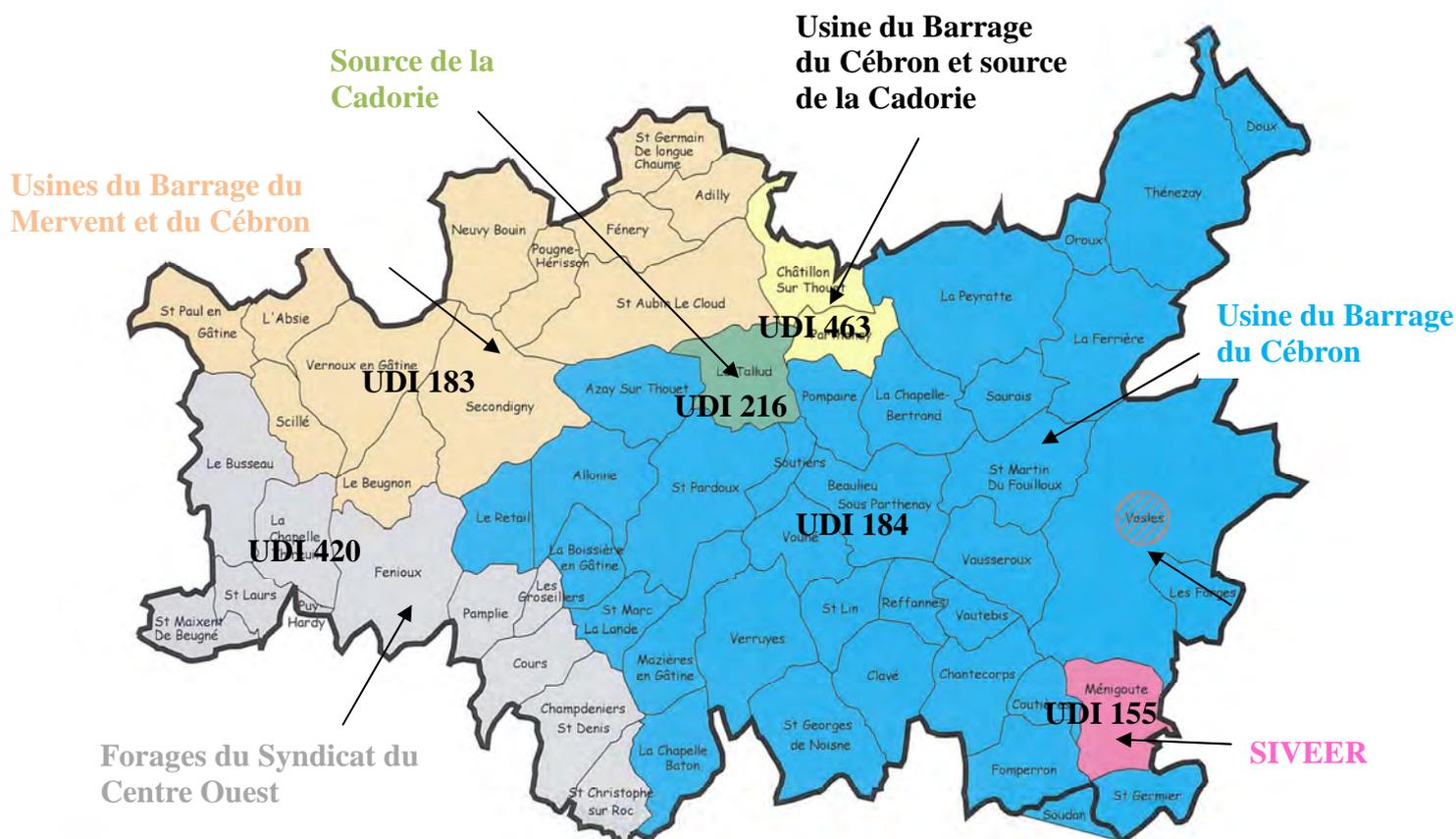
### 6.1 Qualité de l'eau

L'organisation de la surveillance sanitaire est la suivante :

- **Le contrôle sanitaire** est réalisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Deux Sèvres à l'insu de la collectivité (contrôles inopinés)

Cette surveillance est réalisée par secteur par secteurs de distribution de qualité de l'eau homogène appelés Unité de Distribution (UDI).

Les UDI du territoire du Syndicat sont les suivantes :



Les synthèses des résultats détaillés de la surveillance sanitaire par UDI sont présentées en annexe, ainsi que la note sur la qualité de l'eau 2018 qui a été distribuée aux abonnés.

- **L'Auto-surveillance** est réalisée par le distributeur selon un planning annuel validé par l'ARS 79. L'auto-surveillance est constituée d'analyses en continu, d'analyses de terrain, et d'analyses de laboratoire.



## 7. INDICATEURS FINANCIERS

### 7.1 Taux d'impayés

Le taux d'impayés des factures d'eau est estimé à environ 5 % (P154.0).

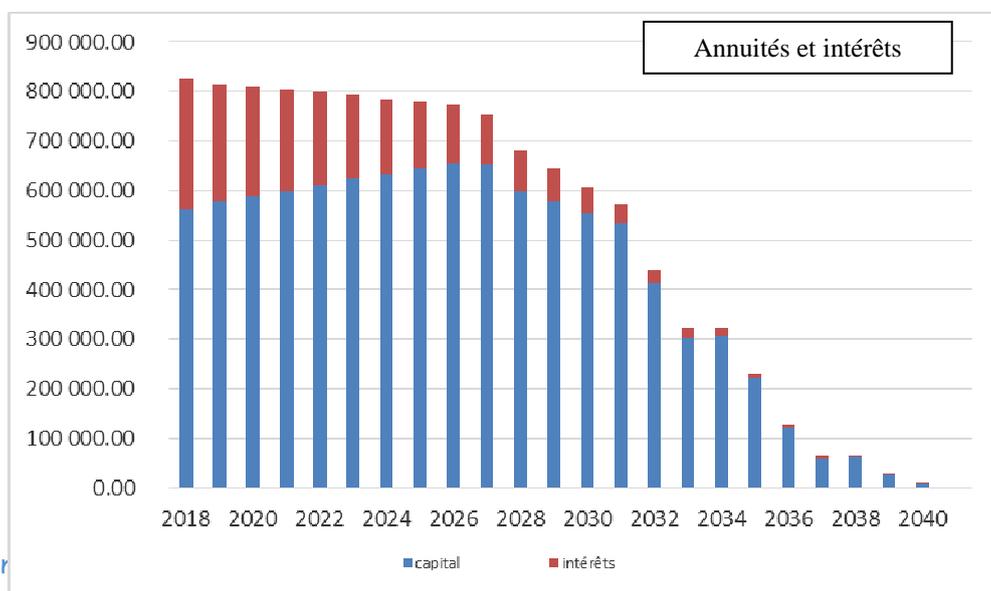
### 7.2 Montant des abandons de créances

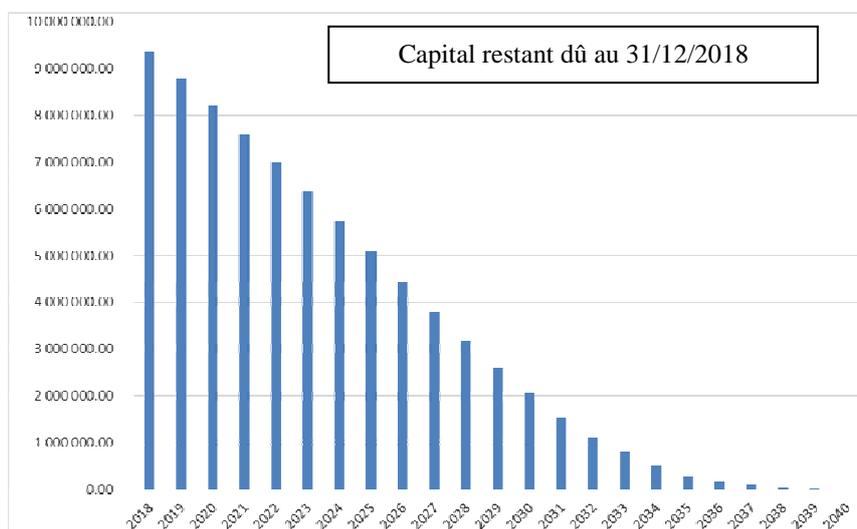
Le montant des abandons de créance est de 31 541.74 € (P109.0)

### 7.3 État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2018
En cours de la dette au 31 décembre 2018 : montant restant dû en €		10 332 251.32
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	550 535.32
	en intérêts	257 205.28





La durée d'extinction de la dette est de 6,71 ans (P153.2) au 31/12/2018.

<p>Si &lt; 5 ans : très satisfaisant          Si 5 à 10 ans : satisfaisant          Si 10 à 15 ans : côte d'alerte franchie          Si &gt; 15 ans : service très excessivement endetté</p>
--

## 7.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets
Etude patrimoniale des ouvrages du service d'eau
Poursuite renouvellements divers sur ouvrages

## 8. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

### 8.1 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



En 2018, le syndicat a finalisé les opérations suivantes au TOGO :

Lieux	Montant travaux	ASSOCIATIONS Partenaires	Objet du projet
OUNTIVOU	200 924,00 €	Assoc. ACAMO	Réalisation de 8 puits, réhabilitation de 4 forages, et réalisation de 11 forages sur le canton
AVEDJE	49 800,00 €	Com. Amitiés Mazières	Construction d'un forage, d'un château d'eau de 50 m3 et d'un système de distribution de 215 ml
TSEVIE	74 310,00 €	Com. Jumelage Parthenay	Construction de 3 forages et 12 bornes fontaines
DJOKPE / BADGI	20 254,00 €	Secondigny / Elevagnon	Construction d'un puits et d'une adduction d'eau potable



## BILAN DES INDICATEURS

### Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007

Thème	Type	Code	Libellé	Valeur
Abonnés	Indicateur descriptif	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	51 844
Abonnés	Indicateur descriptif	D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	295.61
Abonnés	Indicateur descriptif	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
Réseau	Indicateur de performance	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105
Réseau	Indicateur de performance	P104.3	Rendement du réseau de distribution	71.63
Réseau	Indicateur de performance	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.64
Réseau	Indicateur de performance	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	1.54
Réseau	Indicateur de performance	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.70
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %
Gestion financière	Indicateur de performance	P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	38 372.21
Abonnés	Indicateur de performance	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	10 %
Abonnés	Indicateur de performance	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
Gestion financière	Indicateur de performance	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	5.63 ans
Gestion financière	Indicateur de performance	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	5 %
Abonnés	Indicateur de performance	P155.1	Taux de réclamations	Inconnu

**ANNEXE – NOMBRE ABONNES ET VOLUME FACTURE PAR COMMUNE**

<b>Communes</b>	<b>Volume facturé (m3)</b>	<b>Nombre d'abonnés</b>
Adilly	13 412	144
Allonne	24 550	306
Amailloux	0	
Ardin	5 372	4
Azay s/Thouet	37 567	547
Beaulieu s/Parthenay	26 001	329
Champdeniers	319 256	922
Chantecorps	8 739	170
Chatillon	139455	1368
Clavé	12 469	172
Coulonges sur l'autize	0	0
Cours	33 859	235
Coutières	7 738	87
Doux	5 739	136
Fénéry	10 168	149
Fenioux	45 627	376
Fomperron	19 704	218
Gourgé	0	0
La Boissière en Gatine	62 330	131
La Chapelle Baton	17 541	192
La Chapelle Bertrand	26 075	232
La Chapelle Thireuil	135 855	240
La Ferrière	20 221	389
La Peyratte	64 599	534
L'Absie	34 040	652
Lageon	0	0
Le Beugnon	15 015	201
Le Busseau	34 884	389
Le Retail	13 790	166
LeTallud	81869	933
Les Forges	12 326	242
Les Groseillers	15 905	39
Lhoumois	0	0
Mazières	40 187	600
Ménigoutte	34 589	507
Neuvy Bouin	22 976	244
Oroux	4 604	77
Pamplie	55 216	154
Parthenay	468420	6005
Pompaire	90 182	1 031
Pougne Hérisson	16 807	173
Puy hardy	2 913	36
Reffannes	11 275	207
Saurais	8 215	91
Scillé	10 955	193

Secondigny	68 173	1 045
Soudan	2 359	10
Soutiers	8 160	118
St Aubin le Cloud	67 404	807
St Christophe s/Roc	28 537	285
St Georges de Noisé	23 779	352
St Germain de longue Chaume	14 816	191
St Germier	7 272	115
St Laurs	18 632	298
St Lin	12 855	177
St Maixent de Beugné	23 877	199
St Marc la Lande	14 278	169
St Martin du Fouilloux	10 797	139
St Pardoux	50 399	713
St Paul en Gatine	42 514	268
Thénezay	53 920	808
Vasles	84 568	1 041
Vausseroux	11 604	189
Vautebis	5 747	69
Vernoux en Gatine	32 187	346
Verruyes	32 653	461
Viennay	0	0
Vouhé	9 489	187
	<b>2 634 465</b>	<b>26 808</b>

Préfecture

079-200041416-20191231-65-DE

Acte certifié exécutoire

Rapport Annuel 2018 - Eau Potable  
Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tel. 05 49 64 93 48

# RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU



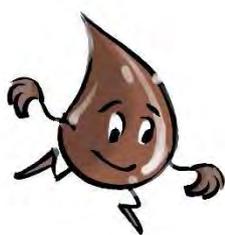
SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX  
DE LA GATINE

## SYNTHESE 2018

### VOTRE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE



### VOTRE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



### VOTRE SPANC



## Le mot du Président

L'édition des rapports annuels est toujours un moment important pour notre Syndicat : ce bilan annuel permet de prendre connaissance précisément de l'activité des services.

Les volumes d'eau potable distribuée en 2018 confirment une tendance à la hausse comme l'année précédente. Le déficit de pluviométrie est la principale origine de ce fait.

Nous devons être vigilants, les pointes de consommations sont de plus en plus élevées pendant les épisodes caniculaires et parfois la distribution est tendue.

L'amélioration du rendement des réseaux reste une préoccupation permanente et un levier pour mieux appréhender ces périodes difficiles.

Concernant le service d'assainissement, l'année 2018 a été marquée par une activité de travaux intense : construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées du bourg de St Pardoux, construction des réseaux et de la station d'épuration de La Chapelle Bâton, réhabilitation des réseaux et de la lagune de Lageon, etc....

Pour le SPANC, c'est l'arrivée de 8 nouvelles communes qui est le fait marquant de l'année.

Le Président  
Philippe ALBERT

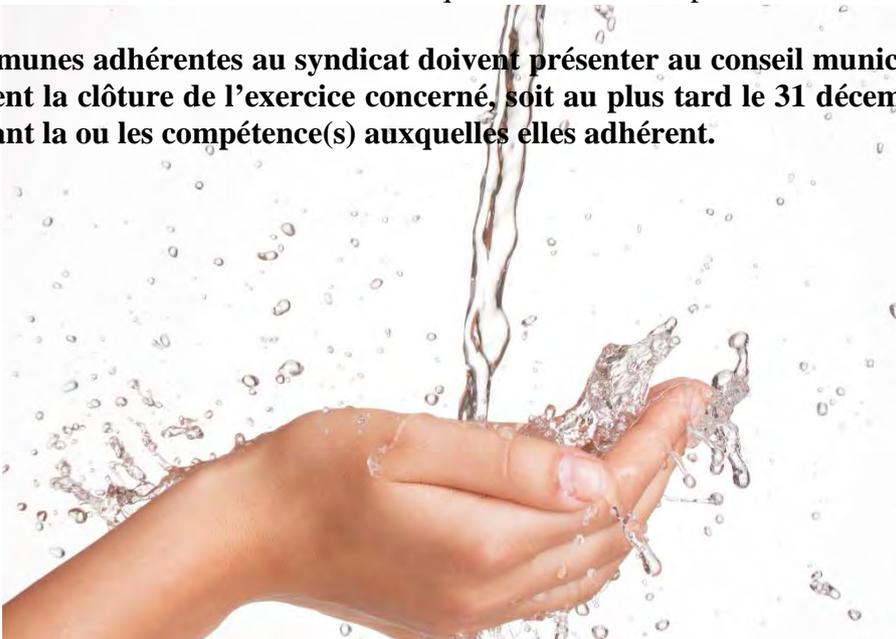
## La réglementation liée au rapport annuel

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement est destiné à l'information des usagers et vise à renforcer la transparence de nos services.

Par application du décret n°2007-675 et de l'arrêté du 2 mai 2007,

- Le président du syndicat des eaux de la gâtine doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement
- Le rapport annuel est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit au plus tard le 30 juin
- Le décret fixe les indicateurs techniques et financiers à présenter dans le rapport

**Les communes adhérentes au syndicat doivent présenter au conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit au plus tard le 31 décembre, le ou les rapport(s) concernant la ou les compétence(s) auxquelles elles adhèrent.**

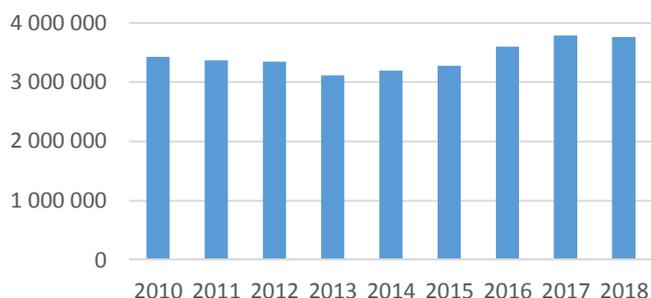


# L'essentiel du service EAU POTABLE

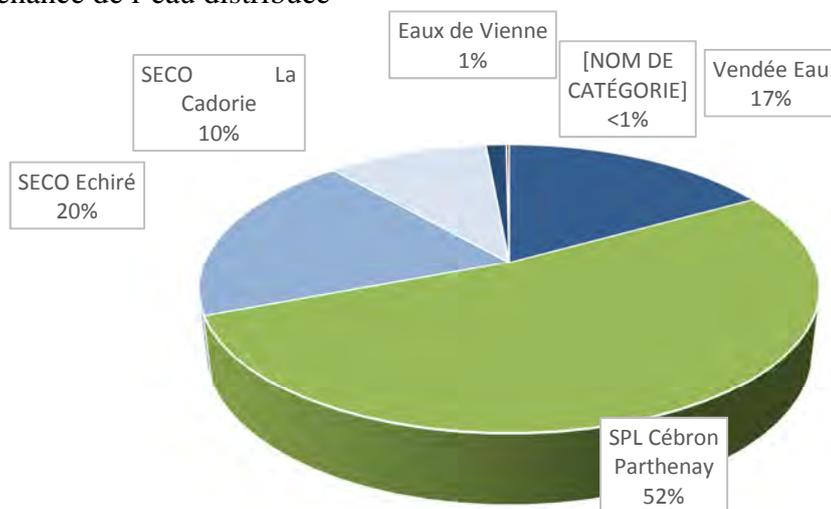
- > 26 808 abonnés
- > 3 760 595 m<sup>3</sup> d'eau mis en distribution
- > 1 952 Km de réseaux,
- > 21 réservoirs



## Evolution des volumes mis en distribution (m<sup>3</sup>)



## > Provenance de l'eau distribuée



## > La qualité de l'eau distribuée

Quel que soit l'origine de l'eau distribuée, elle est de très bonne qualité physico-chimique et bactériologique.

Tous les résultats des analyses du contrôle sanitaire de l'ARS Poitou Charentes réalisé en 2018 sont présentés dans le rapport annuel : une note de synthèse sera adressée à tous les abonnés avec la première facture 2019.



## > Les travaux 2018

Renouvellement étanchéité  
château de Daguerre



Renouvellement des réseaux



# L'essentiel du service ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- > 8 311 abonnés
- > 478 934 m<sup>3</sup> d'eau assujettis à la redevance
- > 202 Km de réseaux
- > 54 stations d'épuration

En 2018 :

- > 149 sorties d'agent en astreinte
- > 39 débouchages de réseaux
- > 4 Km de nettoyage de réseaux
- > 5084 contrôles de conformité de branchement
- > 185 usagers ont mis leur branchement en conformité
- >.....



Construction station de St Pardoux Soutiers

## L'essentiel du SPANC

En 2018 :

- > 1327 contrôles de bon fonctionnement
- > 160 contrôles de conception
- > 168 contrôles d'exécution
- > 216 diagnostics dans le cadre de ventes immobilières
- > 232 vidanges de fosses
- >.....



## Les tarifs 2018

La composition d'une facture d'eau et d'assainissement pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> (base INSEE pour un foyer de 3 personnes) est stable, les tarifs 2018 sont identiques à 2017 et sont les suivants :

Eau potable :

- o 295.61 €TTC

Assainissement collectif des eaux usées :

- o 331,27 €TTC

## L'accueil

En 2018 :

- > 27 090 appels téléphoniques
- > 2 820 usagers accueillis au siège
- > 3 241 abonnés entrants / 3 124 sortants
- > 350 ouvertures de branchements / 466 f
- > 51 appels pour manque d'eau
- > 61 appels pour contrôle de pression
- > 130 appels pour contrôle de qualité d'eau
- > Etc...



Préfecture

079-200041416-20191231-65-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tel. 05 49 64 93 48



# SPANC



SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX  
DE LA GATINE

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

### Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) 2018



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

## SOMMAIRE

<b>1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE .....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI .....</b>	<b>1</b>
<b>1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE .....</b>	<b>2</b>
<b>1.3 MISSIONS DU SPANC.....</b>	<b>3</b>
<b>1.4 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....</b>	<b>3</b>
<b>1.5 INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....</b>	<b>4</b>
<b>2. ACTIVITE 2018.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 ACTIVITE TECHNIQUE 2018 .....</b>	<b>4</b>
<b>2.2 TARIFICATION 2018.....</b>	<b>6</b>

## 1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

### 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

Nom de la collectivité : Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine, 23 rue de Beaulieu, 79 200 POMPAIRE

Caractéristiques : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

L'historique de Syndicat des Eaux est le suivant :

- 1957           Création du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Gâtine - 50 communes  
                  Compétence unique « adduction eau potable »  
                  Siège du Syndicat à la sous-préfecture de Parthenay
- 1992           Transfert du siège au 23, rue de Beaulieu sur la commune de Pompaire
- 1994           Transformation de la structure en "Syndicat à la carte" afin d'y inclure la compétence  
                  optionnelle "Assainissement des Eaux Usées"  
                  Nouvelle dénomination : Syndicat des Eaux de la Gâtine
- 2003           Création de la compétence « entretien des poteaux incendie » et du Service Public  
                  d'Assainissement Non Collectif (SPANC) faisant l'objet du présent rapport

L'organisation administrative du Syndicat est la suivante :

#### LE COMITE SYNDICAL :

- Organe délibérant constitué de 109 délégués des communes
- Présidé par Mr Philippe ALBERT, assisté de 6 Vice-Présidents
- Se réunit 4 fois par an



#### LE CONSEIL SYNDICAL :

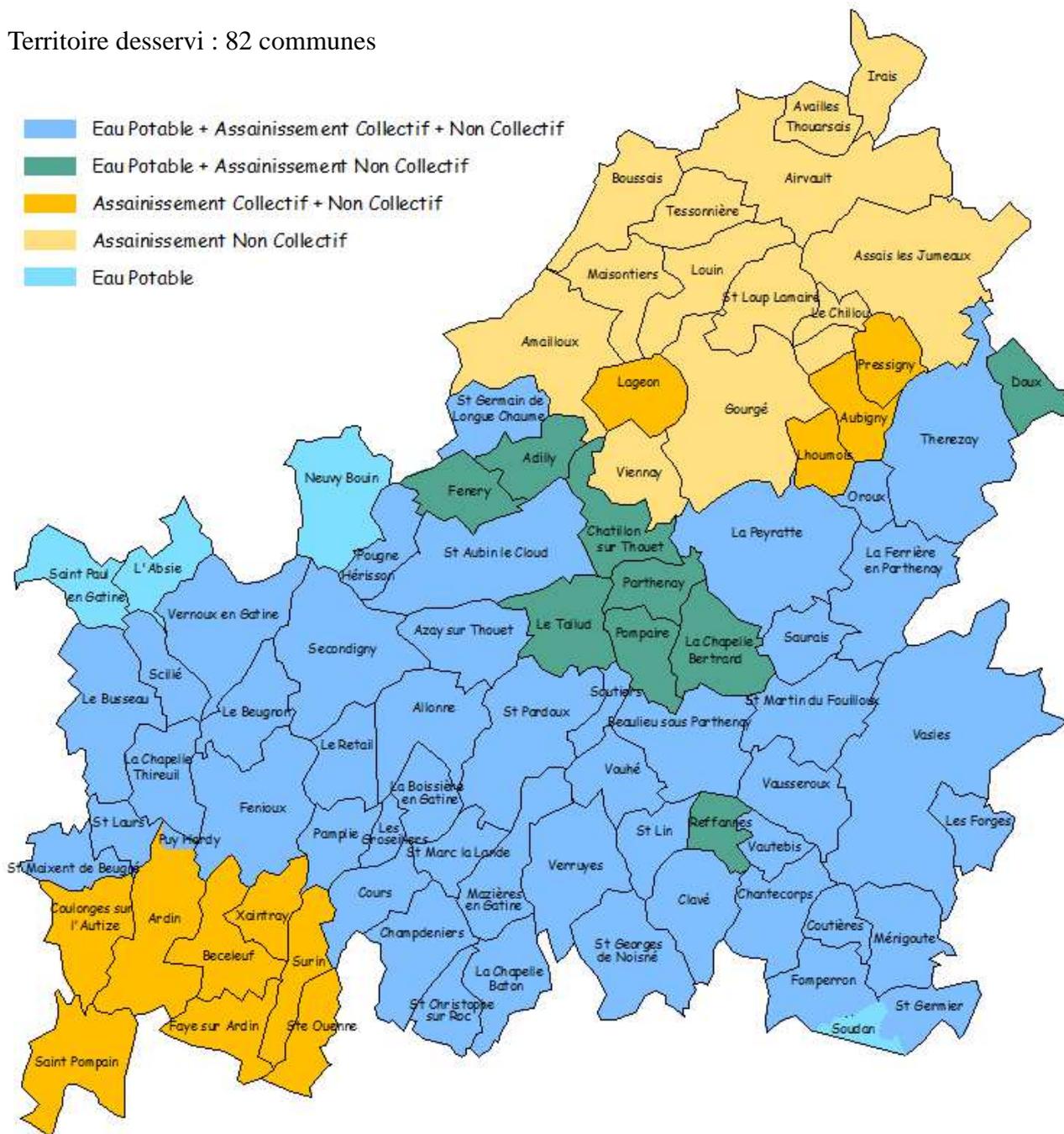
- Composé de 22 membres élus par le Comité Syndical
- Présidé par Mr Philippe ALBERT
- Se réunit 7 à 8 fois par an
- Délibère par délégation du Comité Syndical



- Compétences liées au service

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle des installations | <input type="checkbox"/> Traitement des matières de vidanges         |
| <input type="checkbox"/> Entretien des installations           | <input checked="" type="checkbox"/> Réhabilitation des installations |
|  | <input type="checkbox"/> Réalisation des installations               |

- Territoire desservi : 82 communes



- Existence d'un zonage  Oui pour chaque commune  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui  Non

## 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en :

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> régie                  | <input type="checkbox"/> gérance                                   |
| <input type="checkbox"/> régie avec prestataire de service | <input type="checkbox"/> délégation de service public : affermage  |
| <input type="checkbox"/> régie intéressée                  | <input type="checkbox"/> délégation de service public : concession |

## 1.3. Les missions du SPANC

### MISSIONS OBLIGATOIRES

#### contrôles de conception :

Réalisé lors du dépôt d'un permis de construire ou d'un dossier de réhabilitation, il consiste en une vérification du respect de la réglementation et de l'adaptabilité du projet par rapport aux contraintes liées au terrain et à l'habitation.

#### contrôles de d'exécution :

Effectué à la fin des travaux avant le remblaiement, il permet de vérifier, sur le terrain, que les ouvrages mis en place correspondent bien au projet validé et que les règles techniques de mise en œuvre ont bien été respectées.

#### contrôles de fonctionnement :

Réalisé une fois minimum tous les 10 ans, il a pour objectif de s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages existants.

#### diagnostic vente :

Réalisé lors d'une transaction immobilière, le diagnostic vente a pour objet d'informer l'acquéreur potentiel de l'état du dispositif



### MISSIONS FACULTATIVES SUR DEMANDE DES USAGERS

#### études de sol :

Réalisée par le SPANC selon le choix du pétitionnaire, l'étude de sol permet de déterminer la filière de traitement en fonction de l'aptitude du sol.

#### réhabilitation des installations :

Conduite d'opération de réhabilitation selon condition définie par convention

#### vidange des fosses :

Réalisée par le SPANC sur devis

#### 1.4. Estimation de la population desservie

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert environ 14 000 dispositifs. Le nombre d'habitants concerné par ce service est estimé à 14000 dispositifs x 2.5 personnes / foyers = 35 000 habitants.

#### 1.5. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service.

		Exercice 2018
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	0
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	20
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	10

## 2. ACTIVITE 2018

### 2.1 Activité technique 2018

#### Bilans des missions

Nombre de missions	2017	2018
Etude de sol	17	28
Contrôle de conception	124	160
Contrôle d'exécution	127	168
Contrôle de fonctionnement	1111	1327
Réhabilitation	42	38
Diagnostic vente	196	216
Vidange des fosses	272	232

## Bilans des contrôles de bon fonctionnement

Le bilan des contrôles de bon fonctionnement qui ont été réalisés en 2018 est le suivant :



Communes	Nb d'installations	Satisfaisant		Réhabilitation à envisager sous 4 ans ou 1 an en cas de vente		Réhabilitation à envisager sous 1 an en cas de vente		Travaux dans les meilleurs délais		Non contrôlé car projet en cours		Non contrôlé	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
PUIHARDY	31	16	23%	8	25%	0	0%	3	11%	0	0%	4	11%
SAINT GERMIER	81	37	46%	23	28%	9	11%	6	7%	3	4%	3	4%
COUTIERES	44	20	45%	17	39%	4	9%	2	5%	0	0%	1	2%
LHOUMOIS	38	18	47%	15	39%	1	3%	1	3%	0	0%	3	8%
SAINT MAIXENT DE BEUGNE	145	99	68%	34	23%	5	4%	3	2%	2	2%	2	1%
SAINT LAURS	253	145	57%	66	26%	16	6%	11	5%	3	1%	12	5%
COULONGE SUR L'AUTIZE	174	96	55%	20	11%	45	26%	8	5%	1	1%	4	2%
VASLES	432	225	52%	121	28%	58	13%	24	6%	4	1%	0	0%
SAINT LOUP LAMAIRE	258	102	39%	43	17%	88	34%	23	9%	2	1%	0	0%

## Suivi de l'activité réhabilitation des dispositifs

	Maitrise d'ouvrage publique	Maitrise d'ouvrage privée
Nombre de dossiers engagés	29	26
Nombre de dispositifs réhabilités	26	12



## 2.2 Tarification 2018

Les tarifs applicables au 01/01/2017 et 01/01/2018 sont les suivants :

Tarifs en € TTC	Au 01/01/2018	Au 01/01/2017
<b>Compétences obligatoires</b>		
Contrôle de conception	65.00 €	65.00 €
Contrôle d'exécution	85.00 €	85.00 €
Contrôle de bon fonctionnement	67.00 €	67.00 €
Diagnostic vente	150.00 €	150.00 €
<b>Compétences facultatives</b>		
Etude de sol	200.00 €	200.00 €
Réhabilitation	Sur devis	Sur devis
Vidange	Sur devis	Sur devis

## FAITS MARQUANTS 2018

Intégration de 8 nouvelles communes sur le territoire du Centre-Ouest.

## BILAN DES INDICATEURS

Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007

Thème	Type	Code ▲	Libellé	Valeur
Service	Indicateur descriptif	D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	Inconnu
Service	Indicateur descriptif	D302.0	Indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif	130
Conformité	Indicateur de performance	P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	32 à 45 %

Préfecture

079-200041416-20191231-65-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tel. 05 49 64 93 48